

SCEAUX

- Bulletin Municipal Officiel

JUIN 1969 — N° 39



Liane DAYDE
Fêtes de Sceaux
1969

TELE-BLAGIS



Distributeur officiel

TELEVISION - RADIO
DEPANNAGES RAPIDES TOUTES MARQUES

ELECTRO-MENAGER
IMPORTANT RAYON DE DISQUES

3, Centre Commercial des Blagis - 92 - SCEAUX
Tél. : FLO 15-00

1123

TENTATIONS

51, rue de Bagneux (près de la Porte des Blagis)
92 - SCEAUX — Tél. : 702-63-46

MERCERIE - BONNETERIE - LINGERIE

Laine — Important rayon de Bas et Collants

1125

Entreprise Générale de Peinture et Vitrierie S. CHARATZ

DEVIS GRATUIT

VENTE DE PAPIERS PEINTS ET PEINTURE
PRET DE MATERIEL

10, RUE DU FOUR (au fond de la cour) - SCEAUX (92)
Tél. : 702-00-95 — Jour et nuit

1121

agence des blagis

Madame PILLARD

Agent Général de la PROTECTRICE

ASSURANCES IMMOBILIER

46, avenue Georges-Clémenceau - Tél. : 350-13-13
92 - S C E A U X

1127

CHARCUTERIE DES BLAGIS

B. GUÉNÉE

Charcutier - Traiteur

Tél. : FLO 04-19

CENTRE COMMERCIAL DES BAS-COUDRAIS - 92 - SCEAUX

ROTISSERIE
PLATS PREPARES
LUNCHS

Livraison à domicile

845

elf

STATION SERVICE LA RESIDENCE

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage — Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX — Tél. : ROB. 85-23

Votre moteur chauffe, faites le détartre avec

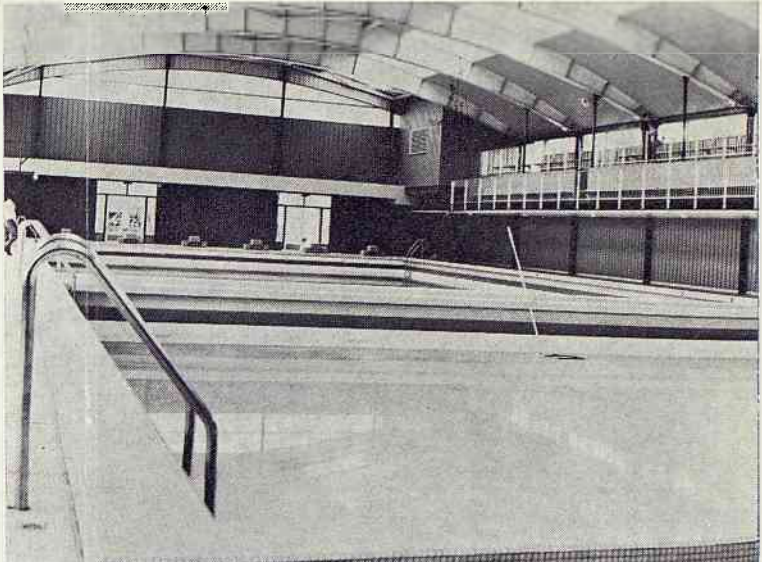
La machine spéciale LAV'RA'MON

827

la piscine des Blagis

par Roger JECHOUX

Conseiller Municipal



Depuis plusieurs mois, nous attendions avec impatience le moment de vous annoncer cette bonne nouvelle.

Avec un certain retard, sur nos prévisions, provoqué par des causes diverses nous avons pu, enfin, ouvrir les portes de la piscine le 24 mai 1969.

Jusqu'à la fin du mois de juin les matinées sont occupées par les scolaires de l'enseignement primaire.

Les après-midis et le dimanche, la piscine pourra accueillir tous ceux qui souhaiteront venir s'y plonger, cependant quelques heures seront réservées pour les élèves des écoles privées qui en auront fait la demande.

Les horaires sont les suivants :
8 h 30 à 20 h 30 tous les jours de la semaine, prolongation jusqu'à 22 h les mercredis et samedis.

A partir du mois de juillet, les matinées deviendront disponibles pour le public jusqu'à la prochaine rentrée scolaire.

Un nouveau planning d'utilisation sera établi pour la nouvelle période scolaire à partir du mois de septembre.

Nous avons prévu des tarifs d'entrée qui tiennent compte de la nécessité d'obtenir une gestion financière proche de l'équilibre afin que les deux villes de Bourg-la-Reine et de Sceaux n'aient pas à verser une subvention de fonctionnement trop importante.

- Adultes : tarif plein 4,50 F
- Carte pour 10 entrées 40,00 F
- Jeunes (moins de 18 ans), Etudiants, Familles nombreuses, sur présentation de leur carte, tarif réduit 3,00 F
- Carte pour 10 entrées 25,00 F
- Les cartes pour 10 entrées peuvent

être utilisées par plusieurs personnes de la même famille.

Des tarifs spéciaux sont prévus pour les scolaires des différentes catégories. Ces tarifs peuvent être demandés à la piscine.

Enfin, nous préparons pour le mois de septembre le lancement d'un Club de Natation en collaboration avec les Lycées Marie-Curie et Lakanal. Ce Club sera ouvert à tous, scolaires ou non. L'adhésion au Club donnera droit à trois entraînements par semaine et, éventuellement, à l'entrée gratuite le dimanche après-midi.

La création de ce Club regroupant toutes les bonnes volontés des deux villes pour en assurer le bon fonctionnement administratif et sportif nous paraît être un élément important pour assurer la meilleure utilisation des possibilités offertes par notre piscine.

Nous remercions, dès maintenant, ceux qui voudront bien y consacrer une partie de leur temps et nous informerez dès maintenant de leurs intentions.

En conclusion, même si nous n'avons pas pu réaliser un projet de piscine étudié spécialement pour le site dans lequel il devait s'implanter et si nous avons dû, pour des raisons de financement, retenir un projet type déjà agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, nous disposons d'installations fonctionnelles.

Notre devoir, maintenant, est d'en assurer le plein emploi tous les jours de l'année.

**ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

B. DEL MISSIER

**5, Sentier de Paris
92 - SCEAUX**

**MAÇONNERIE
BETON ARME**

**Tél. : FLO 28-07
ROB 36-19**

PAVILLONS - GARAGES - AGENCEMENT DE MAGASINS - TRANSFORMATIONS

AGENCE GENERALE DES
C^{ies} UNION - PHENIX - ESPAGNOL
CABINET PIERRE PUGNOTTI

Assurances toutes branches - toutes Cies
 37, rue du Dr Roux - SEAUX — 660-03-60 +

1129

BAZAR DE LA GARE

Quincaillerie - Couleurs - Electricité - Mercerie

Mme Vve V. ORTOLI

149 bis, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. 702-13-88
 Ouvert le dimanche matin

902

Boutique 20 ans

FILLES et
 GARÇONS



FONCITEX

92, rue Houdan
 SCEAUX
 Tél. : 702 13-64

905



BOURG-LA-REINE
 25, Av. de la République
 Tél. : 702 21-71

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

916

A. DELAGE & Cie

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

52-54, Av. de Robinson - 92 - PLESSIS-ROBINSON
 Téléphone : 702-02-35

906

RECTIFICATIF AU GUIDE OFFICIEL DE SCEAUX (p. 9 et 13)

Activités de la Croix Rouge Française :

- Cours de secourisme.
 Cours gratuits (à partir de 14 ans).
 Maison des Jeunes, 21, rue des Ecoles — Jeudi à 14 h.
 Centre Social, 2, rue du Docteur-Roux — Lundi et jeudi
 à 20 h 30.
- Gymnastique médicale.
 Jeudi et samedi après-midi, 95, rue Houdan.
- Vestiaire.
 Distribution gratuite premier et troisième jeudi du mois,
 de 15 à 17 h., 95, rue Houdan.

J U M E L A G E

S C E A U X -
 R O Y A L

L E A M I N G T O N

S P A



M. Perrin, Directeur du Centre ALPHA aux Blagis
 s'entretenant avec les personnalités de Leamington



CARTE D'IDENTITE

ROYAL LEAMINGTON SPA

Au cœur de l'Angleterre et de la terre de Shakespeare.

44.300 habitants.

Altitude moyenne : 70 m.

Climat : celui de l'Île de France.

Sur les rivières Leam et Avon.

Cité résidentielle.

Station thermale

35 établissements d'enseignement.

Londres : 180 kms ; Birmingham : 40 kms ; Stratford upon Avon : 18 kms ; Coventry : 15 kms.

JUMELAGE SCEAUX - LEAMINGTON

En avril dernier, répondant à l'invitation du Maire de Sceaux, une délégation de la Municipalité de Royal Leamington Spa a été reçue en voyage d'étude à Sceaux. Le Maire, le Maire-Adjoint et le Town Clerk (directeur de la Mairie) séjournèrent trois jours et purent ainsi se faire une idée de notre ville. Il faut croire que l'impression fut favorable puisque deux semaines après, le Maire de Royal Leamington Spa nous avisait de l'accord de son Conseil pour le jumelage. Merci à tous ceux qui prirent une part active à l'organisation de cette visite, et spécialement le Centre Scéen des Amitiés Internationales.

Dans sa séance du 14 mai 1969, le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de ses délégués mandatés à cet effet, a décidé de procéder au jumelage entre Sceaux et la cité anglaise de Royal Leamington Spa.

La cérémonie de jumelage se déroulera d'abord à Royal Leamington Spa au mois de juillet prochain. Les maires des deux villes échangeront alors le serment d'usage et procéderont à la signature des documents de ratification.

Un jumelage n'est pas une simple décision sans suite. Bien au contraire, et nos concitoyens le savent bien en constatant la richesse et l'intérêt des échanges à tous les plans résultant du jumelage, qui demeure bien entendu, avec la ville allemande de Brühl.

Royal Leamington Spa... ce nom va devenir rapidement familier à tous et nous souhaitons que nombreux seront les Scéens qui franchiront la Manche pour visiter leur ville jumelle où ils seront accueillis à bras ouverts.

Nous sommes certains aussi que nos amis britanniques seront conquis par l'hospitalité que nous saurons leur offrir.

Villes très proches par leur vocation, villes à la fois résidentielles et travail-

leuses, Sceaux et Royal Leamington Spa deviendront certainement deux cités sœurs qui, au-delà des frontières, rapprocheront les hommes, les feront se mieux comprendre et, comme l'écrivait Saint-Exupéry, « leur donneront le goût de bâtir ensemble ».

Le lecteur pressé trouvera dans ces pages une brève « carte d'identité » de Royal Leamington Spa. Pour celui qui dispose d'un peu plus de temps, faisons ensemble plus ample connaissance avec notre ville jumelle.

« Le jardin de la terre de Shakespeare », c'est ainsi que les guides définissent Royal Leamington Spa. Cette réputation n'est pas usurpée car la ville est un îlot de verdure et de fleurs.

Au centre du Warwickshire, dans cette région où tout rappelle Shakespeare — Stratford upon Avon est à 18 kilomètres — Royal Leamington Spa est une ville résidentielle dont la vocation culturelle s'est affirmée au cours des siècles.

Comptant 44 300 habitants, la cité, située au confluent de la Leam et de l'Avon, jouit d'un climat rappelant celui

de l'Île de France. Station thermale reconnue depuis 1856, ses eaux ont une grande réputation et maintiennent en « forme » de nombreux curistes.

Dans le domaine de l'éducation, 35 établissements d'enseignement, du primaire au supérieur, font de Royal Leamington Spa un des centres principaux de Grande-Bretagne. Si nous ajoutons qu'à quelques kilomètres se trouve la célèbre Université de Rugby, que d'échanges fructueux en perspective pour la jeunesse de Sceaux.

Naturellement, les sports ont une place de choix : athlétisme, aviron, cricket, natation (une piscine de 33 m x 13 m), boules, équitation, tennis, golf, pêche à la ligne, toutes ces activités disposent d'installations modernes et pratiques.

Une splendide bibliothèque de 80.000 volumes, un musée, une galerie d'art, sont autant de lieux de travail et de méditation. Nous n'aurions garde d'oublier que, chaque année, se déroule un Festival de musique d'une grande réputation.

Voici, brièvement énumérés, quelques uns des attraits de Royal Leamington Spa. Ils nous ont séduits comme nous pensons qu'ils seront appréciés des Scéens.

PEINTURES - PAPIERS PEINTS — VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) 92 - SCEAUX — Tél. : 702-59-17

DEVIS GRATUITS

1122

RADIO-SCEAUX

Place de l'Eglise

DEPANNAGE
TOUTES
MARQUES

2, rue du Docteur Berger
Tél. : 702-17-33
SCEAUX

1013

**PIERRES
MARBRES
CARRELAGES**

Ets LORENZINI

30, rue de Verdun
(94) FRESNES — 237-12-48

Réfection de marbres anciens
Région de SCEAUX

911

**PATISSIERS — TRAITEURS
GLACIERS — CHOCOLATIERS**

DANNEBEY ET BLANC

Bomer et Amary

SUCESSEURS

21, rue Houdan - SCEAUX - 92

RECEPTIONS
LUNCHES — DINERS
A DOMICILE

Petit Salon pour Déjeuners
ou Diners d'Affaires

Tout à votre service à 702-00-27



901

TOUTES ASSURANCES

La PROVIDENCE

- AUTO
- INCENDIE
- VIE
- INDIVIDUELLE

151, rue Houdan - 92 - SCEAUX

(près du Magasin MULTI)

Tél. : FLO 19-93

908

AGENCE « SCEAUX-PARC »

Conseiller immobilier agréé S.N.P.I. et F.F.P.I.C.

60 bis, Av. Franklin-Roosevelt - (92) SCEAUX
Tél. : 350-34-14 et 660-15-72

Immobilier - Gérances - Terrains - Lotissements

917

PARFUMERIE DU PARC

Institut de beauté — Manucure

Dépositaire « GUERLAIN »

Grandes Marques - Maroquinerie - Articles de Paris

15, rue Michel-Charaire - (92) - SCEAUX

Tél. : 702-17-51

918

ENTREPRISE GENERALE

de tous travaux de bâtiment

Alalinarde

BUREAUX ET CHANTIERS

4, Av. Jules Guesde - 92 - SCEAUX — Tél. 702-11-76

919

COURS CONDORCET

Mme LEFEBVRE-LEBEGUE, Directrice

SECRETARIAT - STENOACTYLOGRAPHIE - COMPTABILITE
FRANÇAIS - LANGUES ETRANGERES - SECRETARIAT BILINGUE

Préparation à tous examens d'Etat

Formation accélérée en 1 ou 2 années

114, Av. du Gal-Leclerc, BOURG-LA-REINE - Tél. : 702-06-87

SERVICE ANNEXE COPIES CIRCULAIRES

915

Vers l'implantation à Sceaux d'un Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle

On sait qu'une orientation rationnelle suppose une connaissance précise de l'enfant ou de l'adolescent et une information suffisante de l'élève et de sa famille sur les écoles et les carrières. Or le Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle de MONTROUGE, qui dessert notre Commune, est depuis plusieurs années, dans l'impossibilité de satisfaire les besoins du secteur.

Celui-ci comprend 8 Communes (ANTONY, BAGNEUX, BOURG-la-REINE, CHATENAY-MALABRY, FONTENAY-aux-ROSES, MONTROUGE, le PLESSIS-ROBINSON, SCEAUX) qui possèdent au total 130 établissements, dont près de la moitié sont du second degré : C.E.G., C.E.S., Lycées, etc... Le Centre devrait examiner chaque année près de 9 000 élèves (de C.M.2, de Fin d'Etudes Primaires, de 3ème) et, en outre, donner de nombreuses consultations demandées pour des cas difficiles. Pour faire face à ces besoins, il ne dispose que de six personnes. Le Directeur, M. PARMANTIER, — de qui nous tenons ces renseignements — a donc demandé pour la rentrée 69 un effectif supplémentaire minimum de 7 conseillers.

Notre Commune ne pouvait que souffrir de cette pénurie de moyens, et cette année SCEAUX a même été complètement abandonné par le Centre de MONTROUGE.

Dès 1965, la Municipalité avait envisagé la possibilité d'obtenir la création

d'un Centre d'O.S.P. sur le territoire de la Commune et elle avait mis cette question à l'étude. Le projet se justifiait d'autant plus que notre Ville doit devenir le chef-lieu d'un district scolaire. Faute de terrains propices, et en attendant les possibilités qu'offrira la rénovation de plusieurs quartiers, il fallut écarter successivement plusieurs solutions. Mais, en mars 1967, l'existence de locaux vacants permit de demander à l'Inspecteur d'Académie des Hauts-de-Seine, puis, sur son conseil, au Ministre de l'Education Nationale, l'installation à SCEAUX d'une annexe provisoire du Centre de MONTROUGE.

La réponse devait se faire attendre, par suite de la réforme des structures de l'O.S.P. A la suite de nouvelles démarches, satisfaction vient de nous être donnée, comme l'indique la lettre dont nous publions le texte ci-dessous. Nous sommes heureux de le porter à la connaissance de nos lecteurs.

Il est donc permis d'espérer que dès la rentrée prochaine les services de l'O.S.P. pourront de nouveau faire bénéficier nos écoles, ainsi que les deux Lycées, de leur précieuse collaboration.

Indiquons en terminant qu'ils s'installeront d'abord en attendant mieux, dans deux locaux en très bon état utilisés jusqu'ici, à titre provisoire également, par l'école maternelle dite des Clos St-Marcel.

Monsieur le Maire,

Par lettre du 29 mars, vous proposiez de mettre à la disposition de mes services des locaux provisoires afin d'ouvrir à SCEAUX un Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle, j'ai l'honneur de vous informer que votre demande a retenu toute mon attention.

Votre vœu répond en effet à des besoins évidents : le Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle de MONTROUGE ne peut plus faire face à l'étendue des exigences de la circonscription géographique qui lui est confiée et tout particulièrement aux besoins de la population de SCEAUX. Ensuite, pour sa transformation en centre autonome, il devra être renforcé progressivement en personnel par les soins de l'Education Nationale. Restera, dans un troisième temps, à prévoir son installation dans des locaux définitifs. Cette affaire devra d'ailleurs être soumise au Conseil Général des Hauts-de-Seine.

Je serais heureux de pouvoir vous rencontrer afin que nous puissions déterminer ensemble le calendrier et les modalités de la mise en place.

Veuillez bien, Monsieur le Maire, remercier en mon nom la Municipalité de SCEAUX pour sa généreuse compréhension et agréer l'expression de ma considération très distinguée.

L'Inspecteur des Services
d'Orientation Scolaire
et Professionnelle.

Sireine - Automobile

CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT

12 bis, avenue du Général-Leclerc
92 - BOURG-LA-REINE
350 48-40 +

Essais et Présentation
204 — 404 — 504

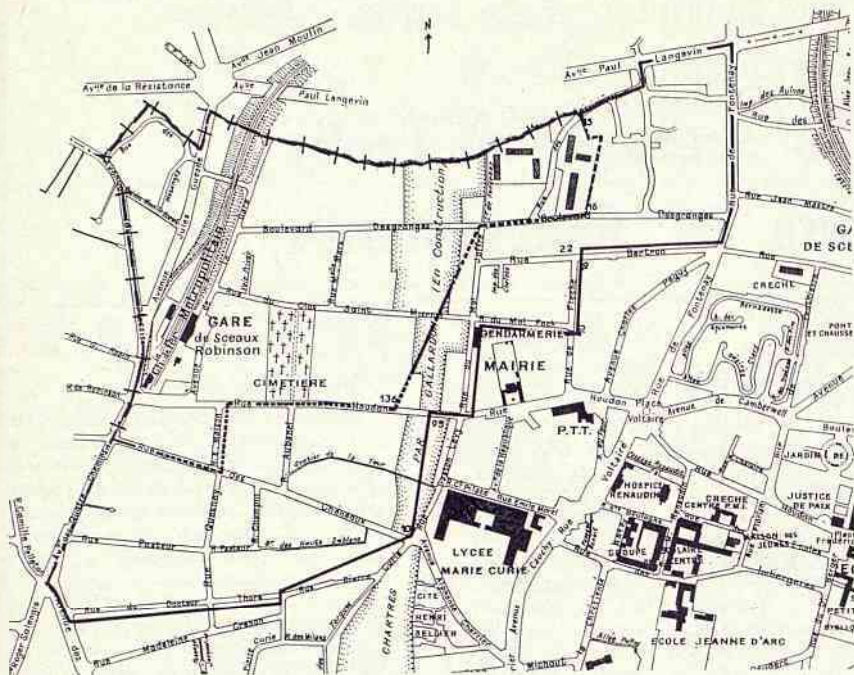
OCCASIONS TOUTES MARQUES
SELECTIONNEES



Faites laver votre voiture
en moins de 5 mn avec
notre portique

AUTOMATIQUE
« KIBROS ELECTRONIQUE »

STATION-SERVICE
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE



P E R I M E T R E S C O L A I R E S

Le groupe scolaire des Clos Saint-Marcel sera mis en service à la rentrée prochaine. Il comprendra une douzaine de salles de classe, dont quatre à l'école maternelle, qui remplacera l'école provisoire du sentier de la Tour et huit à l'école primaire, qui recevra désormais des enfants obligés jusqu'ici de fréquenter celle du Centre, très éloignée de leur domicile. Ainsi le quartier Ouest de la Ville cesse d'être, en ce qui concerne l'équipement scolaire, le parent pauvre de la Commune. L'établissement sera mixte et le ramassage scolaire sera supprimé.

Du point de vue administratif, il ne s'agit pas de la création de nouvelles classes, mais seulement d'un transfert. L'ouverture des classes primaires entraînera donc la fermeture d'un nombre égal de classes au groupe du Centre. Et l'un des maîtres de C.M.2 de l'école de garçons exercera, avec le même service, aux Clos Saint-Marcel. Quant au personnel de l'école maternelle provisoire, il s'agira pour lui, comme pour les élèves, d'un simple déménagement. La délimitation de l'aire de recrutement des deux nouvelles écoles a posé des problèmes d'une grande complexité. Dès la rentrée de Pâques, cette question a été minutieusement étudiée par une quinzaine de personnes : les chefs d'établissements concernés, l'inspecteur départemental, les responsables de l'Association des Parents d'élèves du Centre, les membres de la Commission municipale de l'enseignement, les fonctionnaires municipaux chargés des questions scolaires. Recensements, enquêtes, dé-

libérations ont permis lors de la table ronde qui s'est tenue à la Mairie le 13 mai dernier, d'aboutir enfin à une solution, adoptée à l'unanimité.

Il s'agissait essentiellement de fixer la capacité d'accueil des deux écoles et de tracer en conséquence leur périmètre respectif.

À l'école primaire, conçue pour abriter cinq classes élémentaires, deux classes de perfectionnement (et une salle prévue pour l'enseignement ménager), les huit locaux autorisaient théoriquement l'ouverture de huit classes élémentaires, les salles réservées pour le perfectionnement étant disponibles, au moins provisoirement, pour un autre usage. Toutefois il a paru nécessaire d'affecter une salle à diverses fins : enseignements spéciaux, utilisation des moyens audio-visuels, etc... Les sept locaux disponibles permettaient d'envisager la structure suivante : deux sections en onzième et en dixième, une seule section à chacun des trois autres niveaux. Mais dans cette hypothèse certains élèves auraient dû changer d'école au bout de deux ans. Cet inconvénient majeur fit prévaloir une autre formule : cinq sections, une par niveau.

Restait à composer l'effectif de chaque classe. On sait qu'en principe les cours préparatoires doivent compter au maximum vingt-cinq élèves, l'effectif des autres classes pouvant atteindre trente-cinq. En fonction de ces données et en prévision d'inscriptions tardives, le périmètre de la nouvelle école a été

délimité de telle sorte que l'effectif des classes oscille autour de vingt-neuf élèves. (Il sera de 26 au cours préparatoire).

Le périmètre est formé par les rues suivantes :

- Axe de l'avenue du Plessis
- Axe de l'avenue des 4 chemins jusqu'au carrefour de la rue des Chênaux
- Axe de la rue des Chênaux jusqu'au carrefour de la rue Eugène Maison
- Est de la rue Eugène Maison
- Axe de la rue Houdan du carrefour de la rue Eugène-Maison jusqu'au droit du n° 136 compris
- Ligne allant du 136 de la rue Houdan au carrefour du boulevard Desgranges et de la rue du Maréchal Joffre (plate-forme du chemin de fer Paris-Chartres)
- Axe du boulevard Desgranges depuis le carrefour de la rue du Maréchal Joffre jusqu'au droit de la limite Est du square d'Alsace
- Limite Est du square d'Alsace jusqu'à l'axe de la rue des Pépinières
- Limite Nord de la Commune de Sceaux

En ce qui concerne l'école maternelle il fallait diriger vers elle assez d'enfants pour que soit atteint l'effectif minimum exigé par les règlements administratifs, soit 137 élèves pour une école à quatre classes. Or il était impossible de garder le périmètre de l'école provisoire, dont l'emplacement est très différent de celui de l'école neuve. Il

était impossible aussi d'adopter le même périmètre que pour l'école primaire (solution idéale évidemment), la zone ainsi circonscrite ne pouvant fournir que la moitié du contingent indispensable. On fut donc conduit à étendre cette zone à l'Est et au Sud. Elle est délimitée par les rues ci-dessous :

Axe de l'avenue du Plessis

Axe de l'avenue des 4 chemins jusqu'au carrefour de la rue du Dr Thore

Sud de la rue du Dr Thore

Nord de la rue Pierre-Curie

Ligne allant du n° 10 de la rue des Chêneaux jusqu'au droit du n° 95 de la rue Houdan

Axe de la rue Houdan au droit du n° 95 jusqu'au carrefour de la rue du Maréchal Joffre

Est de la rue du Maréchal Joffre

Sud de la rue du Maréchal Foch

Est de la rue de la Flèche jusqu'au carrefour de la rue Bertron

Nord de la rue Bertron jusqu'au carrefour de la rue de Fontenay

Axe de la rue de Fontenay jusqu'au carrefour de l'avenue Paul Langevin

Axe de l'avenue Paul Langevin jusqu'au carrefour de la rue des Pépinières

Axe de la rue des Pépinières jusqu'à la limite Nord de la Commune de Sceaux

Limite Nord de la Commune de Sceaux.

Les inconvénients de ce découpage sautent aux yeux, et nous les déplorons. Tel élève devra fréquenter désormais une école plus éloignée ; dans telle famille les enfants devront prendre le matin les directions opposées.

Plusieurs tracés avaient été imaginés en vue de limiter le plus possible le nombre de ces cas. Aucun n'était satisfaisant. C'est le moins mauvais qui a été retenu (la sécurité des enfants étant une considération supplémentaire dont nous avons tenu compte). Nous espérons que les familles pourront, en s'entraînant, atténuer au moins des sujétions inévitables.

Certains, peut-être, estimeront qu'il aurait fallu diriger un plus grand nombre d'enfants vers l'école maternelle du Centre, quitte à n'ouvrir que trois classes aux Clos Saint-Marcel. En réalité, du fait de l'exiguïté des locaux, la maternelle du Centre souffre déjà d'un surpeuplement chronique. Si le maximum théorique pour les maternelles est de 45 élèves par classe, au Centre il devrait être de 32. Or l'effectif réel, très supérieur autrefois, était encore cette année de 38 élèves. Est-il besoin de démontrer qu'on ne saurait aller au delà sans inconvénients majeurs pour les enfants et pour le personnel ? Ajoutons que l'ouverture d'une classe supplémentaire ne pourrait être accordée, en tout

état de cause, qu'après une année de démarches, dont le succès, a priori, ne serait nullement assuré, vu l'existence de locaux vides dans les trois autres maternelles.

Dans un avenir plus au moins lointain (l'échéance est liée à la construction de l'autoroute) le secteur S.-O. de la Commune (situé au Sud de la partie de la rue Houdan comprise entre la rue Gaston Lévy et l'avenue des Quatre Chemins) possédera sa propre école maternelle, complétée peut-être par des classes primaires. La délimitation des périmètres en sera grandement facilitée.

Pour le moment, il est impossible d'échapper aux conséquences d'une inadaptation relative de notre équipement scolaire. Nos difficultés tiennent avant tout à la situation trop excentrique de trois groupes scolaires, à l'inégale densité des divers secteurs, aux variations, en partie imprévisibles et en tout cas différentes selon les quartiers, des phénomènes démographiques (pyramide des âges, taux de natalité, renouvellement de la population par suite des « migrations intérieures »).

Nous sommes condamnés aux solutions boiteuses.

H. WATREMEZ

Conseiller municipal délégué.

L'Ecole Centrale, votre voisine...

L'ECOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES prendra possession le 15 septembre des locaux qui ont été construits pour elle sur la commune de Châtenay-Malabry, en bordure Ouest du Parc de Sceaux.

Des élèves et des membres du personnel se trouveront donc dans le besoin de se loger aux environs. Aussi toutes propositions de chambres meublées chez l'habitant, de chambres indépendantes, de studios et d'appartements, seront les bienvenues, dès le 14 juin, à l'adresse suivante où seront centralisées les demandes :

« RESIDENCE des Elèves-Ingénieurs de l'ECOLE CENTRALE

Avenue Sully-Prud'homme

92 - CHATENAY-MALABRY

D'autre part, les Elèves-Ingénieurs mettront à votre disposition un service de leçons particulières fonctionnant pour tous les niveaux en Maths, Physique et Chimie ; toute demande sera elle aussi reçue à l'adresse précitée.

ELECTION AU COMITE D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES

Les élections pour la désignation du tiers renouvelable des administrateurs au Comité d'Administration de la Caisse des Ecoles ont eu lieu le samedi 17 mai 1969.

Deux sièges étaient à pourvoir.

Mme JOANICOT et M. DAGONET, administrateurs sortants, ont été réélus par les sociétaires.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SCEAUX-CENTRE

Le départ en vacances est parfois l'occasion de regrets de n'avoir pu réaliser le programme que l'on s'était tracé mais aussi des projets pour l'année scolaire prochaine ainsi qu'en témoigne l'extrait suivant du bulletin de la dynamique association des parents d'élèves de Sceaux-Centre :

VERS LE TIERS-TEMPS PÉDAGOGIQUE DANS NOS ECOLES

À la rentrée prochaine doit commencer l'application du tiers-temps pédagogique, sportif et culturel à l'école du Petit-Chambord et dans certaines classes des Blagis.

Ce projet a fait l'objet de nombreux travaux auxquels ont collaboré les Associations de Parents d'Elèves, M. Guillot, inspecteur départemental, les chefs d'établissements, les médecins scolaires, les inspecteurs des enseignements spéciaux et des représentants de la Municipalité.

Nous donnerons dans un numéro ultérieur du bulletin municipal de plus amples informations sur cette question.

Syndicat d'Initiative et Office du Tourisme de Sceaux



Le Conseil d'administration du Syndicat d'Initiative et Office du Tourisme s'est réuni le samedi 31 mai pour élire un nouveau Président. En effet, M. J.-Louis Clavier qui assumait cette responsabilité à la satisfaction de tous, ayant quitté Sceaux pour des raisons professionnelles, s'est vu dans l'obligation de se démettre de ses fonctions. Il a été nommé Président Honoraire.

Le Conseil a désigné pour le remplacer, M. Jacques Stéverlynck, l'actif Président du Centre Scéen des Amitiés Internationales. On reconnaît sur notre photo le nouveau Président, M. J. Stéverlynck et l'ancien, M. J.-Louis Clavier entourant M. Guldner, Conseiller Général, Maire de Sceaux.

A partir du 1er juin, le S.I. Office de Tourisme, pourra vous accueillir dans des locaux plus vastes tout en gardant l'actuel local comme vitrine ; l'adresse ne changera pas et sur place, vous trouverez les renseignements pour vous guider et prendre contact avec nous.

Pour la période du 1er JUIN au 31 JUILLET, l'Office sera ouvert tous les jours sauf les dimanches de 9 à 12 h et de 15 h 30 à 19 h. Vous aurez ainsi le lundi en plus des autres jours.

Nous établissons toutes les sortes de billets SNCF **congrès-payés, billets de famille, touristique, retraité**, mais afin que nous gagnions tous du temps, prenez soin de remplir vos demandes à l'avance, d'être munis des pièces exigées pour bénéficier des réductions auxquelles vous pouvez prétendre. Nous tenons les formulaires de demande à votre disposition.

RESERVATION DES PLACES

La location est ouverte **six mois à l'avance** par correspondance ; la location par téléphone n'est ouverte que 30 jours, jour pour jour, avant votre départ.

Il faut vous faire connaître à ce sujet que la SNCF peut suspendre cette facilité aux périodes « dites de pointes » et pour certaines destinations. Aussi n'attendez pas la dernière minute pour louer vos places.

Trains-autos. — Vous pouvez bénéficier sur les trajets multiples (A.R.) de 20, 40, 60 % si vous êtes 3-4-5 personnes à bord et cela à des dates qui doivent se situer au départ de Paris avant le 30 JUILLET et après le 3 AOUT, au retour vers Paris avant le 30 AOUT et après le 2 SEPTEMBRE.

Air : Nous pouvons vous obtenir des billets de toutes compagnies aériennes et cela dans un laps de temps très court.

Bien entendu, cela dans la limite des places disponibles.

Licence de camping international. — Etablissement des carnets de camping.

...et maintenant, pensez VACANCES.

NOUS RAPPELONS L'ADRESSE DU S.I. : 66, RUE HOUDAN — SCEAUX — Tél. : 702-63-94

Sceaux, Cité Félibréenne

Le dimanche 22 juin, plusieurs manifestations se dérouleront à Sceaux à l'occasion de la fête des Félibres.

C'est le 21 mai 1854 que les Félibres parisiens, qui comptaient dans leur rang de nombreux poètes dont Mistral à qui l'on doit le chef-d'œuvre « Miréille », prirent l'engagement solennel de faire renaître la langue provençale.

C'est à Florian qui vécut longtemps à Sceaux et qui y repose d'ailleurs, que notre ville doit d'avoir été consacrée cité félibréenne.

Nombreux sont les amoureux de la langue d'oc, originaires de Provence, qui

viennent chaque année en pèlerinage pour la Félibrée.

La Félibrée est l'occasion de déclamer spontanément des odes en langue d'or autour des bustes célèbres qui sont placés dans le jardin des félibres à l'ombre de l'église Saint Jean-Baptiste de Sceaux.

Cette manifestation prendra cette année encore plus de relief avec la présence des célèbres chevaux de Camargue montés par d'authentiques gardians. Des costumes aux couleurs chamarrées donneront un air provençal à cette fête pendant que les tambourins

accompagneront chants et danses. La Messe des Saintes Maries de la Mer avec le rituel cérémonial d'offrande des fruits et produits de la Terre aura lieu en plein air à 11 h 30 au jardin du Petit Château.

Mais cette manifestation se prolongera encore l'après-midi pour se terminer le soir par le bal des provinces françaises avec le concours de deux orchestres.

Les Scéens sont cordialement invités à cette journée et le programme est à leur disposition au Syndicat d'Initiative ou à la Mairie.

“ Histoire et Histoires de Sceaux ”

Nous avons déjà annoncé que la Société des Amis du Musée de l'Île de France prépare une nouvelle édition de cet ouvrage, complètement transformée et enrichie du résultat de toutes les recherches nouvelles menées par son auteur M. Georges Poisson, conservateur du musée de l'Île de France.

C'est donc un livre en grande partie nouveau que lance la Société, au seul profit du musée.

La souscription est ouverte jusqu'au 1er mai. Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas encore fait, à remplir le bulletin ci-dessous.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A retourner à la Société des Amis du musée de l'Île de France, château de Sceaux - 92.

Je soussigné

Adresse

déclare souscrire exemplaire(s) de l'ouvrage :

HISTOIRE ET HISTOIRES DE SCEAUX

2ème édition

au prix de 60 F dont ci-joint (1) un premier versement de 30 F, le second à parution.

Le versement préalable n'est pas exigé des administrations.

Les souscriptions seront closes le 1er mai 1969. Si leur nombre à cette date ne permet pas d'assurer l'impression du volume, l'acompte provisionnel versé sera intégralement remboursé.

(1) Par chèque bancaire ou par virement postal à l'ordre des Amis du Musée de l'Île de France — C.C.P. Paris 6359-52.

Le Musée de l'Île de France communiqué :

Un nouveau trésor Gallo-Romain

En 1967, le musée de l'Île de France s'était vu remettre un trésor monétaire gallo-romain trouvé dans la cour d'une école à Bonneuil-sur-Marne, et qui est depuis exposé dans la salle du Val-de-Marne, au château de Sceaux.

Il y a quelques jours, le musée a bénéficié d'un nouveau trésor, concernant également le Val-de-Marne, puisque découvert en 1957 dans le cimetière de Thiais. Il se compose de 2.394 pièces de bronze argenté ou non, à l'effigie de divers empereurs romains du III^e siècle après J.C., et dont l'avvers présente des figures de dieux ou d'animaux symboliques.

Une partie de ce trésor est exposée au musée de l'Île de France, dans la salle du Val-de-Marne. Les autres pièces, placées en réserve, peuvent être communiquées aux spécialistes.

Le musée de l'Île de France est ouvert tous les jours, sauf mardi, en semaine de 14 h à 17 h l'hiver ou 18 h l'été, et les samedis et dimanches, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h l'hiver ou 19 h l'été.

Sur demande (ROB. 06-71) nous pouvons vous envoyer la photo d'une pièce.

La Fanfare scolaire de Charenton-le-Pont donnera un concert le samedi 28 juin 1969 à 21 heures dans le jardin du Petit Château, rue du Docteur Berger.



Cette soirée gratuite est offerte aux enfants (et aux parents) en récompense des efforts qu'ils ont fait durant l'année scolaire.

LA FAIENCE A-SCEAUX



Sucrier à décors de fleurs — porcelaine tendre — Manufacture de Bourg-la-Reine (2ème moitié du 18ème siècle) — Musée de l'Île de France

Dans un premier article, nous avons retracé les débuts de la faïencerie de Sceaux ; modeste poterie en 1735, elle devient rapidement sous l'impulsion de DE GEY et CHAPELLE, manufacture de faïence et porcelaine, à la production élégante et riche. Ainsi en témoignait sur la page de couverture du précédent bulletin, la reproduction d'une pièce exceptionnelle : une fontaine d'appartement, qu'il vous est loisible d'admirer au Musée de l'Île de France, et qu'avec l'aimable autorisation de son conservateur, M. Georges POISSON, nous avions pu photographier pour vous. Au départ de De Bey, Chapelle resté seul propriétaire, loue la manufacture en 1763, à deux artistes, Jacques sculpteur, et Julien peintre, qui lui apportent la mesure de leur talent. Mais en 1772, leur bail n'est pas renouvelé ; ils déménagent et nous les retrouverons à Bourg-la-Reine, cependant que Chapelle cède l'exploitation de Sceaux à Richard Glot qui y connaît heurs et malheurs...

Pendant vingt années, à partir de 1772, sous la direction de GLOT et sous le protectorat du Duc de Penthièvre, la production de la manufacture de Sceaux est considérable, surtout en faïence à usage domestique et nombreux sous les services de table qui portent le nom des châteaux du Duc, auxquels ils étaient destinés. Avec Glot, viennent travailler des artistes en renom ; le fameux Jacques Jarry, spécialiste de décors d'oïseaux d'Apresy, ainsi que Christophe Mo de Mennecey, qui apporte les précieux décors de fleurs fines au bleu profond, fleurs chatironnées (en traits d'ombre

au-dessous de couleurs transparentes) et fleurettes en bleu camaïeu. Outre ce rôle artistique, Glot est appelé à d'autres charges ; le traité de commerce signé à Versailles, le 26 septembre 1786 entre la France et l'Angleterre porte un coup désastreux à l'industrie de la céramique ; en 1790, les manufacturiers demandent à Glot de présenter en leur nom, leurs doléances à l'Assemblée Nationale ; cette mission lui est confiée, tant comme voisin de la capitale que comme Maire et Chef du Corps municipal de Sceaux (7 février 1790). Plus tard, Glot est nommé membre de l'Administration du département de Paris (7 janvier 1792) et il succède à M. de FLORIAN comme Commandant de la Garde nationale (2 décembre 1792). Mais les jaloux veillent et il est accusé à tort d'avoir détourné les fonds de la commune ; ses comptes sont pourtant reconnus exacts... voire, il reste créancier d'une somme qu'il s'empresse d'offrir généreusement à ses concitoyens ingrats. Ses démêlés avec la justice ne s'en éteignent pas pour autant : au commencement de l'an II de la République, il est arrêté par « mesure de sûreté » et contraint de demander au Conseil de la Commune un certificat de civisme et de patriotisme ; il doit également réclamer la jouissance de ses livres de chimie qui seuls lui permettent de trouver les moyens de pallier la carence de matières premières. Ces restrictions, ces luttes sans fin, altèrent la santé du « citoyen Glot » qui, face à une décadence imminente, préfère quitter cet établissement qu'il avait su porter à un degré élevé de prospérité. Il cède la manufacture le 26 Messidor de l'an III (1795), moyennant rente de 6 000 livres, à un certain Pierre-Antoine CABARET.

Avec le départ de Richard Glot, commence le déclin artistique de Sceaux ; Cabaret ne peut continuer l'œuvre en-

treprise ; nombre de ses ouvriers décorateurs sont attirés à Bourg-la-Reine par Jacques et Jullien. Que sont devenus en effet, nos deux artistes, à leur départ de Sceaux en 1772 ? Précisons d'abord que depuis 3 ou 4 ans, ils travaillent à la fois à Sceaux et à Mennecey. Les Barbin sont décédés en 1765, leur directeur Merle en 1768, et Jacques et Jullien avaient dû prendre leur succession ; leur bail se terminant à Mennecey en 1773, là non plus qu'à Sceaux, ils ne le renouvelent pas, et c'est leurs titres d'« Associés à l'entreprise de la Manufacture de Fayence japonnée de Sceaux du Maine et de celle de Mennecey-Villeroy » qu'ils font l'achat le 6 novembre 1770 d'une « maison située au Bour-la-Reine où pend l'enseigne de la ville d'Amiens... sur la grande route de Paris à Orléans », pour la somme de 24.000 livres.

L'année suivante, ils complètent leur acquisition par « un arpent 31 perches 15 pieds 9 pouces de terre, en une seule pièce sis au lieu dit les Fossés aboutissant d'un bout sur le Pavé d'Orléans... d'autre à la maison nouvellement acquise ». Avec la permission du Comte d'Eu, ils réunissent cette portion de terrain à la maison et font clore le tout. Ils y exécutent d'importants travaux de reconstruction et d'aménagement, qui s'échelonnent sur plusieurs années. En 1772, nos deux artistes s'inscrivent définitivement à Bourg-la-Reine ; nous les retrouverons mentionnés sur les registres paroissiaux, le 17 octobre 1772 « entrepreneurs de la Manufacture Royale de Fayence et de Porcelaine de cette paroisse » ; le 27 juillet 1773, ils inscrivent sur le registre du lieutenant de police, les marques B.R. pour Bourg la Reine, et D.V. pour Villeroy, ce qui explique l'imbrication des productions de Bourg-la-Reine et Villeroy-Mennecey.

L'association de ces deux artistes

permet le démarrage de la Manufacture de Bourg-la-Reine dans les meilleures conditions mais hélas Jullien âgé seulement de 49 ans décède le 16 mars 1774 quelques jours après avoir passé convention devant notaire « Jacques et Jullien sont à Bourg-la-Reine, propriétaires et intéressés chacun pour moitié dans ladite Manufacture ». Pour courte que soit cette période de deux années seulement après la création de la fabrique, elle n'en reste pas moins étonnamment fructueuse, ainsi qu'en témoigne l'inventaire dressé à la mort de Jullien et daté du 27 mai 1774 : pour le magasin de porcelaine, 17 373 pièces essentiellement en objets de vaisselle de table et fait curieux, sans platerie : une seule assiette y est mentionnée et au rebut ; pour le magasin de faïence : 15.000 pièces, dans le même type d'objets qu'en porcelaine.

La veuve de Jullien continuera la collaboration commencée par son mari avec Jacques. Il est intéressant de souligner, grâce au travail remarquable de Mme Geneviève le Duc et publié dans les cahiers de la Céramique (nous y empruntons foule de renseignements, avec sa permission) que contrairement à ce qui avait été écrit à plusieurs reprises, Jullien fils ne fut pas successeur direct de son père. Mme le Duc a retrouvé des documents infirmant cette idée, qui provenaient des registres paroissiaux d'une part ; un contrat de bail du 12 janvier 1795 passé entre Ch. S. Jacques, Dame veuve Jullien et un certain François Heinrich, marchand de cristaux d'autre part ; la minute d'un jugement du 4 septembre 1775 contre le « sieur Jacques et la Dame veuve Jullien, entrepreneurs associés de la manufacture royale de porcelaine et surtout le compte de Société du 5 octobre 1780, où il est stipulé que depuis le décès du sieur Jullien, la Société a continué entre le sieur Jacques et la Dame Jullien, jusqu'au 1er mai dernier, à laquelle époque la Société a été rompue ». Jullien fils y travaillait déjà (sûrement en 1778) comme peintre en faïence, mais non comme successeur de son père. D'ailleurs, rapidement, Jacques cherche à devenir l'unique propriétaire de la fabrique et sur sa demande, avant même la date de dissolution de la Société, vente lui en est faite le 16 septembre 1776 pour la somme de 68 300 livres. Cette vente nous donne l'occasion de lire un rapport d'expertise du 17 mai 1776 et qui porte une description très précise de l'ensemble de la manufacture. Elle se compose « de 4 corps de bâtiments dont trois servant à l'exploitation de ladite manufacture et un autre à différentes locations... » Le premier corps de bâtiment donnant sur la route d'Orléans comprend au rez-de-chaussée deux magasins « pour étaler les marchandises de porcelaine et de faïence, séparés l'un de l'autre par le passage de la porte cochère ». Dans les 3^e et 4^e corps de bâtiment sont installés les ateliers « les deux moulins servant à broyer les matières nécessaires à la fabrication de la porcelaine et de la faïence », une salle servant à la composition des matières... les deux fours ser-

vant à la cuisson de la faïence... les deux fours servant à la cuisson de la porcelaine en couleurs... différents fourneaux... Dans la cour... six « fausses » servant à délayer les terres propres à l'usage de ladite manufacture.

Après le départ des Jullien (Jullien fils aurait postulé un poste à Sèvres, mais sans succès puisqu'on n'y retrouve pas sa trace), JACQUES reste le seul propriétaire de la manufacture, jusqu'en 1790, date à laquelle il s'associe avec son fils qui travaillait déjà avec lui depuis plusieurs années. Jacques fils s'était d'ailleurs fait remarquer autrement qu'avec ses pinceaux ; toujours à propos du fameux traité de Vergennes, et, avant Glot qui, pourtant représentait ses confrères, notre jeune et fougueux peintre céramiste s'adressait en ces termes à l'Assemblée Nationale : « le défaut de débit des faïences et des porcelaines qui sont en magasins va mettre les entrepreneurs du Royaume dans la dure nécessité de ne pouvoir plus occuper leurs ouvriers... Cette malheureuse circonstance met les entrepreneurs de ces sortes de manufactures dans le cas de demander une diminution des impositions auxquelles elles sont taxées... problèmes de l'emploi, de pression fiscale... autre époque, mêmes problèmes et contestations... Progressivement, à partir de 1790, Jacques Père se retire des affaires laissant à son fils la conduite de la manufacture.

En septembre 1797, il loue à son fils « la maison où est établie la manufacture de fayence cours et jardins et dépendances... moyennant 3 500 livres de loyer annuel. Deux ans plus tard Jacques Père meurt à Bourg-la-Reine, âgé de 75 ans. L'inventaire après son décès donne la liste des tableaux, estampes et gravures que le ménage possédait. L'étude de ces œuvres d'art aurait le grand intérêt de retrouver des sources communes d'inspiration de certains décors des manufactures de Sceaux, Bourg-la-Reine et Mennevay. Le stock des marchandises inventoriées reste sensiblement le même que précédemment, mais on remarque une nette diminution de la porcelaine par rapport à la faïence blanche, en augmentation sensible. Et pourtant le cabinet de chimie recèle « 400 livres de cote de Limoges ». La manufacture de Bourg-la-Reine aurait-elle fait de la porcelaine dure ? Nous en reboilerons.

Quoi qu'il en soit, la tourmente révolutionnaire aura trop affaibli la manufacture de Bourg-la-Reine et Jacques fils déclaré en faillite, dépose son bilan le 7 thermidor an XII (26 juillet 1804), le montant de ses dettes s'élevant à 111 620 F... alors que l'ensemble des ustensiles terres et fayences évalué à 45 000 F ne peut être vendu que 18 500 francs « vu la position fâcheuse des manufactures de faïence », il semble en effet qu'au fil des années, de 1790 à 1804 la porcelaine ait été progressivement abandonnée... A partir de 1793 on remarque que sur les actes notariés, le mot de porcelaine a complètement disparu. Seule est mentionnée la



Groupe de personnage en biscuit polychrome porcelaine tendre. — Manufacture de Sceaux. Milieu du 18^{ème} siècle — Musée de l'Île de France

« Manufacture Nationale de Faïence au Bourg-Egalité ». Le 20 Vendémiaire an XIV (12 octobre 1805) la maison est vendue aux enchères pour la somme totale de 20 600 francs par Jacques fils « Cultivateur à Bourg-Egalité » à Charles Eustache Vangelen, de Sceaux... ainsi disparaissait l'exploitation de la première faïencerie de Bourg-la-Reine.

Mais alors que Sceaux — ne survivant à la Révolution que pour fabriquer des objets à usage commercial (Marsault ayant racheté à Cabaret) et malgré l'ultime apport de la famille Aubouin, artistes mouleurs, tourneurs, et décorateurs qui y exécutent d'élégantes céramiques — devait disparaître définitivement dans la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle, on voit au contraire se créer à Bourg-la-Reine une autre faïencerie, sous la direction d'un ouvrier de Jacques, Pierre-Claude POUSSIN.

S'ouvre ainsi une deuxième période, elle aussi fort brillante, pour le renom des faïenciers de Bourg-la-Reine ; vous le lirez plus tard.

Dr LESUR.

“ LA BOULE SCEENNE ”

Activité toujours très grande à notre Société locale de Boule Lyonnaise. Voici quelques résultats enregistrés récemment :

Championnat de Doublettes des Hauts-de-Seine (23 mars) : une équipe en quart de finale (Jacquin-Pierrache Ray), une autre battue en finale seulement (Bièvre, Coquinot).

Concours du Plessis (7 avril). Trente-deux quadrettes. Une équipe en demi-finale (Arbittre D., Baroni, Jacquin, Ray, Pierrache).

La quadrette scéenne Boissay-Larrey-Paniagua-Smaniotta gagne le Concours complémentaire et, pour un an, la Coupe Pernod.

Concours de Chartres (4 mai). Trente-deux quadrettes. Au Complémentaire, une équipe finaliste (Bièvre-Candel-Coquinot-Maltèse).

Concours de Meudon (11 mai). Seize quadrettes. Au Complémentaire, deux quadrettes scéennes se retrouvent en finale, ce qui fait que la Coupe Pernod (attribution un an) ne pouvait échapper à Sceaux. Bravo !

Challenge intersociétaires du Souvenir. Disputé sur deux journées, par doublettes composées d'un tireur et d'un pointeur avec changement de formation le second jour, le concours fut l'objet de luttes amicales mais sévères ; de nombreux ex-aequo figurent au palmarès final (28 classés). Voici la tête du peloton :

Seignovert (10 victoires, 151 points) ; D. Arbittre (10 V., 134 Pts) ; Cérutti (7 V., 133 Pts) ; Paniagua (7 V., 129 Pts) ; Mme Boffet Patricia (7 V., 107 Pts) ; C. Boissay (5 V., 78 Pts) ; Guandalini (4 V., 75 Pts) ; Scott (4 V., 65 Pts), etc...

Rappe'ons que c'est le dimanche 22 juin que seront mis en compétition, à Sceaux, dans le cadre des fêtes d'été de notre cité, le **Challenge municipal**, le Challenge de l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux et la Coupe PEC (offerte chaque année par les Etablissements Picon).



C'est un sport qui demande de la concentration, de l'adresse mais aussi un effort physique !

Le dimanche 22 juin se déroulera un grand concours de boules organisé par l'active Société « La Boule Scéenne ». Les éliminatoires auront lieu sur les terrains situés rue de Penthièvre et rue du Clos St-Marcel. La finale se déroulera rue de Penthièvre, vers 17 h.

Une bonne nouvelle pour les boulistes ! L'aménagement du Petit Parc qui doit à la suite des démarches pressantes de M. Guldner auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine, être cédé à la ville de Sceaux, permettra de doter cette société d'installations dignes d'elle et d'augmenter notablement le nombre d'aires de jeux.

Comité local d'action laïque

Le Comité local d'Action laïque avait demandé audience à M. le Maire pour lui exposer son point de vue sur les problèmes actuels de l'enseignement à Sceaux. La délégation, conduite par son président M. CLOPEAU, a été reçue le 30 avril en présence de plusieurs membres de la Commission municipale de l'enseignement.

Un rapport avait été établi, portant sur les points suivants : situation scolaire actuelle à Sceaux dans les divers établissements, prévisions relatives aux besoins en locaux scolaires à Sceaux vers 1975, problème des maîtres qualifiés, réforme de l'enseignement, enseignement des langues vivantes.

Ce large tour d'horizon a donné lieu à des échanges de vues, toujours fructueux.

CINE - CLUB

Le Ciné-Club est terminé, mais que de bons souvenirs il nous reste... Qui, parmi les petits, ne rêve pas encore au caniche blanc, à son jeune maître et au très sympathique grand-père. Comme nous nous sommes passionnés avec les plus grands, pour la « Bataille de l'eau lourde ». Il y a eu de longues minutes d'angoisse et la discussion, qui a suivi, a été riche et profitable. Les 7 à 9 ans eux aussi discutent, avec animation et conviction.

Nous nous excusons auprès des parents de n'avoir pu suivre exactement le programme prévu mais notre Fédération Cinématographique a eu beaucoup de faiblesses et nous envisageons, pour l'année prochaine, une autre organisation.

Ce n'est qu'un au revoir... A très bientôt nos jeudis Ciné-Club.

A cœur joie

La chanterie de Sceaux a fêté son dixième anniversaire par un grand concours de chant choral de « l'enfant à l'adulte », le samedi 7 juin 1969, avec la participation de toute l'association A.C.J. de Sceaux : la Chanterie, la Cantilène, la Chorale et la Psalette de Paris.

Cette manifestation a obtenu un grand succès et nous en rendrons compte de façon détaillée dans un prochain numéro.

Autour d'un aïoli

Les Méridionaux de Sceaux et environs, désireux de se connaître et de se rencontrer, ont récemment organisé leur première réunion. Au soir du 1^{er} mai, vers 20 h 30, une joyeuse animation régnait dans la salle de l'ancienne Mairie : dès l'entrée deux charmantes jeunes filles, vêtues du costume provençal, offraient aux arrivants le brin de muguet porte-bonheur. Les regards se portaient ensuite vers une table, occupant tout un côté de la salle décorée de tulipes aux couleurs « sang et or » ; un somptueux aïoli attendait les Occitans. Leur Président, M. CARAMAN, les invita bientôt à prendre place et ce fut un vrai régal : quelle que soit leur province d'origine, des Pyrénées aux Alpes, de l'Atlantique à la Méditerranée, les convives (une soixantaine) furent unanimes pour féliciter les organisateurs.

Après l'allocation du Président, on écouta des poèmes en langue d'Oc, puis des chansons reprises en chœur.

La soirée se termina par le chant de la « Coupo Santo » et les assistants se séparèrent en espérant se retrouver tous, le dimanche 22 juin, pour les fêtes Félibréennes de SCEAUX.

N.B. — Pour tous renseignements : s'adresser à Mme SAUVAGEOT, 18, rue Berlioz - SCEAUX — et à M. ALHAIZA au Syndicat d'Initiative.

Saison Musicale

Les Amis de la Musique du canton de Sceaux, président-fondateur Alfred LOEWENGUTH, organisent, en collaboration avec le Musée de l'Île-de-France, conservateur Georges POISSON, 77 concerts.

TOUS LES JOURS, DU 1er JUILLET AU 15 SEPTEMBRE,
A 17 h 45, à l'**ORANGERIE** du Château de Sceaux

Participeront à ces concerts les formations suivantes :

Les Musiciens de Paris
Nell GOTKOWSKY, violoniste et Ivar GOTKOWSKY, pianiste
Le quatuor MARGAND et le pianiste Jean VALLET
Le quatuor BERNEDE
La Chambre du Roy
Matthias VOGEL, baryton et Catherine COLLARD, pianiste
L'Ensemble Instrumental de France
Le trio PASQUIER et Monique MERCIER, pianiste
Le quatuor LOEWENGUTH
L'Ensemble Instrumental COLSON
Le Quintette à vent de Paris et Mme FONFAN BINOCHÉ, harpiste.

Prix des places : 10 F et 6 F — Jeunes : 4 F
Abonnements pour 5 concerts : 45 F et 25 F
Abonnements pour 10 concerts : 80 F et 45 F

Les personnes intéressées et désirant recevoir les programmes sont priées d'adresser leur demande ainsi :

Musée de l'Île de France. Saison Musicale d'été.
Château de Sceaux

Centre Municipal des Loisirs

Nous nous proposons d'étendre la gamme des activités qui sont déjà très diverses :

- Cours de dessin du mercredi soir et du jeudi matin,
- Cours de danse classique et folklorique du jeudi,
- Natation à la piscine de CHATENAY (plus de 60 enfants ont appris à nager). Ces cours seront désormais donnés à notre piscine des Blagis où nous pourrions accepter un nombre plus important d'enfants,
- Football : 4 à 5 équipes ont disputé un tournoi le jeudi après-midi,
- Basket : équipes de filles,
- Enfin travaux manuels, jeux éducatifs, sorties et promenades constituent l'essentiel des activités auxquelles s'adonnent les enfants qui fréquentent nos deux Centres des Baraquetements et des Blagis.

Des informations précises sur ces divers centres d'intérêt seront adressées aux familles intéressées.

Le Centre Municipal des loisirs accueille dans ses locaux les enfants inadaptés et les prend partiellement en charge en organisant leurs loisirs.

Enfin la Caisse des Ecoles supporte les frais des fêtes scolaires de fin d'année. Elle se propose d'étendre son action sur ce point particulier et de participer à l'œuvre éducative de la jeunesse.

Pour conclure ce rapport qui s'adresse non seulement aux adhérents de la Caisse des Ecoles mais à tous les Scéens, je lance à nouveau un appel pour l'action en faveur des jeunes : c'est pour mieux remplir notre devoir à l'égard de la jeunesse que je vous invite, quelles que soient vos opinions, à collaborer avec nous à cette tâche de l'éducation de l'enfance, qui requiert du tact, de l'intelligence, du dévouement et surtout beaucoup de cœur. Il s'agit avant tout de bien remplir une mission, pénible parfois, souvent ingrate, jamais décevante, qui constitue un devoir pour tous et qui en définitive procure de bien légitimes satisfactions.

BONNES VACANCES...

Rappelons que 40 places sont réservées en priorité aux familles scéennes dans le village de vacances des Essarts à Pelvoux (Hautes Alpes).

Le village familial est situé dans la vallée de Vallonise, au pied des massifs du Pelvoux et des Ecrins, à 1.250 m d'altitude. Maison familiale du type très confortable. Tarifs été 1969 : de 18 à 29,70 F pour adultes et enfants de plus de 12 ans, suivant les ressources de la famille et suivant que le logement est assuré dans les bungalows de toile, le bâtiment central ou les chalets isolés.

Pelvoux est maintenant géré par l'O.C. C.A.T., Bureau parisien : 80, Bd Sébastopol, Paris-3e - Tél. : 272.40.76.

Beaucoup d'autres possibilités de vacances s'offrent par l'intermédiaire de l'OCCAT : maisons familiales, villages de vacances, ou gîtes familiaux, et dans toutes les régions.

Il est bon de savoir (et de faire savoir) que, parmi les maisons affiliées à l'OCCAT, la maison familiale La Joie de Vivre, à Habère-Poche (Haute-Savoie), a été conçue pour les vacances des familles comprenant un handicapé moteur, parent ou enfant. Pièces de plain-pied, ascenseurs, rampes d'accès pour fauteuils roulants, literie appropriée. Néanmoins les familles dont tous les membres sont valides, sont admises. Monitrices, à certaines heures, pour les enfants, même handicapés. Tarif 68-69 : de 15 à 25 F.

Par un temps un peu maussade —

pour ne pas dire pluvieux — 32 personnes âgées de Sceaux partent pour Ribeuville, de bon matin, le dimanche 18 mai. A l'arrivée un rayon de soleil accueillit les vacanciers et après une bonne nuit de repos, tout le monde était informé le lendemain et commençait à visiter la ville, qui à se distraire dans la propriété.

Dès cette semaine, les excursions vont commencer. Bonnes vacances à tous !

L'INSTITUT FLORIAN

Sceaux, ville félibréenne, où séjourner et mourir Florian, possède maintenant une bibliothèque méridionale.

Sa réalisation est due à M. ANCELY, originaire de Toulouse et habitant de Sceaux, qui fit don à la ville de sa très riche bibliothèque personnelle.

Ce fonds de littératures occitanes, en cours de classement, comprend environ 5 000 volumes.

On y trouve :

- 1° Des textes dans les langues du Midi :
- textes littéraires depuis les Troubadours jusqu'à l'époque contemporaine, en provençal
- textes dans les différents dialectes : languedocien, catalan, nissard, etc...

- collections entières : Almanach provençal, le journal de Mistral : l'Aiolli...
- des ouvrages religieux (recueils de Noël, catéchismes...)
- une section d'ouvrages en italien, et en français sur l'Italie
- une section d'ouvrages en espagnol, et en français sur l'Espagne
- 2° Des ouvrages en français se rapportant au Midi :
- une section de linguistique, avec des dictionnaires
- une section d'histoire littéraire
- une section d'histoire générale du Midi
- une section d'art

L'Institut Florian dépend de la Bibliothèque Municipale, qui en assure la gestion.

IL EST OUVERT A TOUS, POUR LA CONSULTATION SUR PLACE, le SA. MEDI de 14 h à 18 h, 24 bis, rue des Ecoles à Sceaux.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Bibliothèque Municipale de Sceaux, 9, rue du Dr Berger, Sceaux. 702 29-50, poste 361.

Dans le cadre des fêtes félibréennes, la Bibliothèque Municipale présente les œuvres de FLORIAN qu'elle possède. Cette exposition sera visible le samedi 21 juin de 14 à 18 h, et le dimanche 22 juin de 15 à 18 h, à l'Institut Florian, 24 bis, rue des Ecoles.

SCEAUX INFORMATIONS

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE FRESNES

Cette Caisse, rattachée à la Fédération des Caisses de Crédit Mutuel de la Région Parisienne, 16, rue Bergère, Paris-9^e, exerce son activité sur les communes de FRESNES, L'HAT-les-ROSES, CHEVILLY-LARUE, RUNGIS, WISSOUS, ANTONY, CHATENAY-MALABRY, SCEAUX, BOURG-la-REINE et CACHAN.

Elle aide les habitants de ces communes à se loger et à s'équiper, mais elle ne peut le faire qu'avec l'épargne de tous. Confiez vos économies à la Caisse ; mieux, devenez sociétaires pour participer à une œuvre d'entraide locale dont vous bénéficiez que vous soyez emprunteurs ou déposants.

Vous trouverez dans nos permanences tous les renseignements sur les services que peut vous rendre la Caisse de Crédit Mutuel de FRESNES.

DEPOTS. — Comptes à vue des sociétaires
1ère tranche jusqu'à 15.000 F : 3,50 %
2ème tranche au-delà de 15.000 F : 3 %

Comptes des non-sociétaires
1ère tranche : 3,50 %
2ème tranche : 3 %
Comptes à terme — 3 ans : 5 %

EMPRUNTS. — 6,25% calculé par quinzaine sur la somme non encore remboursée par l'emprunteur.

C.C.P. — Caisse de Crédit Mutuel de FRESNES 19 428-01 PARIS

Permanence à FRESNES : le samedi de 16 h à 18 h 30, 3, rue Augsute Daix
à L'HAY-les-ROSES : les 1er et 3e samedis de 14 h à 16 h
3 bis, rue Gabriel-Péri.

LA PRESSE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Vous pouvez dorénavant consulter à la Bibliothèque Municipale, les « Grands quotidiens » de Paris : plus de huit titres sont à votre disposition dans la salle de lecture. C'est un nouveau service que la Bibliothèque Municipale est heureuse de proposer aux lecteurs.

D'autre part, pour répondre à de nombreuses demandes, nous avons publié une liste des acquisitions du premier trimestre. Cette brochure est disponible gratuitement à la Bibliothèque Municipale et vous permettra ainsi de choisir tranquillement à la maison ce que vous souhaitez lire et éventuellement de faire « réserver » la nouveauté très demandée que vous n'avez encore pu trouver directement sur le rayon.

CAROLINE-bis

PÊT A PORTER

Place de l'Eglise - SCEAUX
Téléphone : 702-70-81

1070



FLEURISTE

Fernand HUET

150, avenue du Général Leclerc
Nationale 20 - (92) SCEAUX

702-12-06

840

Micheline Chassang

Haute Coiffure
DAMES

Tél. : 350-64-80
69, rue Jean-Longuet

CHATENAY-MALABRY (92)
(face Mairie) Autobus 194, 198

1135

Toute l'Alimentation...

AUX QUATRE CHEMINS

■ A. SERRON ■

155, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702-03-55
Parking dans la cour

904

ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX PUBLICS
ET DE BATIMENT

MORETTE et Cie

12, avenue Jean-Perrin - (92) SCEAUX
Tél. : 702-72-42 et 702-96-13

846

SCEAUX INFORMATIONS - SCEAUX INFOR

UNE ASSOCIATION DES MERIDIONAUX DE SCEAUX

Au moment où, dans notre ville, depuis longtemps déjà cité félibréenne, s'ouvre un Institut Florian destiné à faire connaître et à diffuser la culture occitane, il est apparu indispensable de grouper au sein d'une Association locale nos compatriotes et ceux des environs.

Le 26 mars s'est tenue la première assemblée qui a réuni une cinquantaine de personnes et un bureau provisoire a été formé, dont voici la composition :

Président : M. CARAMAN
 Vice-Présidentes : Mmes BONNAFOUS, MOURGUES
 Secrétaire : Mme SAUVAGEOT
 Trésorier : Mme PAGES
 Membres du bureau : Mmes AUDIC, BROULAND, MON-CEAUX.

INSTALLATION D'UN REEMETTEUR DE TELEVISION DANS LA ZONE DE BAGNEUX, SCEAUX, LE PLESSIS-ROBINSON, FONTENAY-AUX-ROSES ET CHATENAY-MALABRY

Au cours de sa séance du 20 décembre 1968, le Conseil Général des Hauts-de-Seine avait décidé le principe de l'installation d'un réémetteur de télévision dans la zone défavorisée de Bagneux, Sceaux, Le Plessis-Robinson, Fontenay-aux-Roses et Châtenay-Malabry, pour pallier la très mauvaise réception de la deuxième chaîne en particulier.

Le Département vient de donner son accord définitif et d'inscrire au budget de 1969 une fraction des crédits destinés à couvrir la partie des travaux que l'O.R.T.F. n'est pas en mesure de prendre en charge.

SECURITE SOCIALE .. ASSURANCE VOLONTAIRE

On rappelle aux intéressés la date du 1er juillet 1969, date limite pour une demande d'adhésion sans rappel de cotisations.

Ceux qui auraient négligé de faire la demande avant le 1er juillet pourront la faire à tout moment mais devront acquitter les cotisations qu'ils auraient dû verser depuis le jour où leurs droits ont été ouverts, avec toutefois une limitation de 5 ans de rétroactivité. Ceux pour lesquels les droits ne sont pas encore ouverts disposeront d'un délai d'un an à compter de la date à laquelle ils rempliront les conditions d'admission.

Renseignements auprès des assistantes sociales ou, pour les handicapés, auprès de l'Association de Parents d'enfants inadaptés (86, rue du Lycée, à Sceaux - Secrétariat, 23 allée de Trévise, Sceaux).

NOCES D'OR

La Ville de Sceaux souhaiterait vivement s'associer à la célébration des « Noces d'Or » de ceux de ses habitants qui, dans l'année, ont fêté ou fêteront le 50^e anniversaire de leur mariage.

Les intéressés sont invités à se faire connaître à la Mairie — Bureau de l'Etat-Civil.

REGROUPEMENT DES PARENTS D'ENFANTS BLEUS

(ou d'enfants porteurs de malformations cardiaques)

Environ 2 400 enfants naissent chaque année porteurs d'une malformation cardiaque.

Les premières années de vie posent des problèmes familiaux importants. Plus tard l'insertion scolaire, puis l'orientation professionnelle, enfin la mise au travail sont source de difficultés considérables.

Depuis plus de 5 ans, sur le plan national, l'Association des Enfants bleus et anciens opérés travaille à devenir un groupe représentatif, et à regrouper les parents pour les aider en les sortant de leur solitude. Siège social : à la Maison de la Famille, 8, rue Kervégan, 44 - Nantes. L'Association installe désormais des délégations départementales. Les délégués pour les Hauts-de-Seine sont nos concitoyens M. et Mme BOURGOIN 29, allée de Trévise, 92 - Sceaux, avec qui les parents intéressés ainsi que les malades cardiopathes adultes, opérés ou non, pourront se mettre en contact (l'Association regroupe les porteurs de malformations cardiaques congénitales, non de lésions cardiaques acquises).

VACCINATION ANTIPOLIOMYELITIQUE

Il est rappelé que des séances de vaccination antipoliomyélique gratuites sont organisées au Centre P.M.I., 24 bis, rue des Ecoles, tant pour les enfants que pour les adultes.

Ces séances ont lieu tous les jours à partir de 16 h 30 sur rendez-vous. (Tél. : 702 29-50, poste 340).

LE PREFET DES HAUTS-de-SEINE à M. LE MAIRE DE SCEAUX

OBJET : Enquête par sondage sur les conditions de vie, (Epargne)

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques est chargé de procéder à une enquête sur les conditions de vie (Epargne) dans la Région Parisienne.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre commune est comprise dans le champ de cette enquête qui aura lieu dans le courant des mois de Mai et Juin 1969 auprès d'un échantillon de ménages.

ASSEMBLEE GENERALE CAISSE ECOLES

Elle a eu lieu le vendredi 9 mai avec une assistance un peu réduite par suite du grand nombre de réunions qui se tenaient à cette date.

En l'absence de M. le Maire retenu au Conseil Général, elle a été présidée par M. CARAMAN. Mme FLAHAUT a présenté le budget de la Caisse des Ecoles qui dépasse actuellement 800.000 F et n'est équilibré que par une forte subvention de la ville.

M. CARAMAN a dressé, au cours du rapport moral, le bilan des activités dont voici un bref résumé.


PEINTURE — PAPIERS PEINTS
G. LIENERE — Tél. : 660-09-36

24, RUE DE FONTENAY - SCEAUX
 DECORATION — VITRERIE — RAVALEMENT

DEVIS GRATUITS

1130

C. Runser
 Fleuriste
 198, Rue Houdan
 Sceaux



Interflora
 T. 702-57-66

903

BOULANGERIE — PATISSERIE
 GLACES

G. MASSUS

49, rue Houdan - (92) - SCEAUX — Tél. : 702 22-86

907

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
 ENTREPRISE GENERALE

ENTREPRISE CAPRON

8, boulevard Desgranges - SCEAUX

Tél. : 702-01-42

839

TOUTES ASSURANCES

PIERRE MIQUEL

AGENT GENERAL Cie UNION

22, rue du Lycée - SCEAUX — Tél. : 702-00-17

(à deux pas du métro Sceaux)

843

E. BARBANCE

Chantiers et Bureau :
 9, Pl. Général de Gaulle
 Font-aux-Roses - Tél. 702-11-45
 Bureau de Commande : 35, rue
 Houdan, Sceaux - Tél. 702-14-34

**BOIS
 CHARBONS
 MAZOUT**

Jerricans - Bidons
 Camions citerne
 (Volucompteurs)

834

Ets BESOMBES & Cie

CITROEN
 MECANIQUE — CARROSSERIE

2, rue de Fontenay, place Voltaire
 SCEAUX — Tél. : 350-05-50 +

909

VITRIFICATION — PONÇAGE
 TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX, MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

La Folie Bessin
 92 - SCEAUX — Tél. : 928-77-21

844

SERVICE DE GARDE

médecins

Dimanche 22 juin :				Dimanche 27 juillet :			
Dr BOUIN	101, rue Houdan	702-40-46		Dr VUONG	10 et 12, Av. Jean-Perrin	702-26-82	
Dimanche 29 juin :				Dimanche 3 août :			
Dr GALVIN	53, Av. G.-Clemenceau	702-38-38		Dr BLANC	81, rue Houdan	702-17-28	
Dimanche 6 juillet :				Dimanche 10 août :			
Dr MOUROT	5 et 7, rue des Quatre-Chemins	350-17-36		Dr BOUIN	101, rue Houdan	702-40-46	
Dimanche 13 juillet :				Vendredi 15 août :			
Dr PERIE	31, rue des Pépinières	702-65-48		Dr GALVIN	53, Av. G.-Clemenceau	702-38-38	
Lundi 14 juillet :				Dimanche 17 août :			
Dr RENAULT	112 bis, rue Houdan	702-19-93		Dr VERROUST	46, Av. du Pt.-Roosevelt	702-02-45	
Dimanche 20 juillet :				Dimanche 24 août :			
Dr RENAULT	112 bis, rue Houdan	702-19-93		Dr PERIE	31, rue des Pépinières	702-65-48	

AGENCE GENERALE
DES

C^{ie} d'ASSURANCES **UNION-PHENIX-ESPAGNOL**



EXPERTISES AUTOMOBILES SUR PLACE

CABINET Pierre PUGNOTTI

a le plaisir de vous informer
de l'ouverture de ses nouveaux Bureaux

37, rue du Docteur-Roux — 92 - SCEAUX

Tél. : 6 6 0 - 0 3 - 6 0 +

ASSURANCES
TOUTES BRANCHES
TOUTES COMPAGNIES

TOUS RECOURS
CORPORELS
MATERIELS

CONSULTATIONS
JURIDIQUES
CONTENTIEUX

GARAGES AGREES

Tél. : 6 6 0 - 0 3 - 6 0 +

SERVICE DE GARDE

médecins

Dimanche 31 août :

Dr VERROUST 46, Av. du Pt.-Roosevelt 702-02-45

Dimanche 7 septembre :

Dr VERROUST 46, Av. du Pt.-Roosevelt 702-02-45

Dimanche 14 septembre :

Dr VUONG 10 et 12, Av. Jean-Perrin 702-26-82

Dimanche 21 septembre :

Dr BLANC 81, rue Houdan 702-17-28

Dimanche 28 septembre :

Dr BOUIN 101, rue Houdan 702-40-46

Vacances Pharmaciens

Pharmacie LACOUR, 127, rue Houdan, sera fermée du 16 août au 17 septembre. La garde du 7 septembre sera assurée par la pharmacie WEBER.

Pharmacie LAVERDET, 106, rue Houdan, sera fermée du 20 juillet au 17 août. La garde du 27 juillet sera assurée par la pharmacie MOUEIL.

Pharmacie LEBLANC, 51, rue de Bagneux, ne ferme pas.

Pharmacie MATHA, 144 bis, Av. du Général-Leclerc, Nat. 20, sera fermée du 1er au 30 août.

Pharmacie MOUEIL, 43, rue des Coudras, sera fermée du 5 août au 31 août.

Pharmacie VARIN, 45, rue Houdan, sera fermée du 18 août au 8 septembre.

Pharmacie WEBER, 5 et 7, Av. des Quatre-Chemins, sera fermée du 12 juillet au 17 août. La garde du 10 août sera assurée par la pharmacie LACOUR.

radio

Prises en charge à 100 % par la Sécurité Sociale

NUIT et JOUR

TOUTES DISTANCES
AMBULANCES MUNICIPALES
Dimanches et Fériés

253.16.91

350.24.65

Seule société agréée pour les transports des malades indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

1134

CLINIQUE CHIRURGICALE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Conventionnée par la Sécurité Sociale - Militaire - SNCF - Mutuelle Agricole

40, rue d'Estienne-d'Orves - FONTENAY-aux-ROSES

Métro : Ligne de Sceaux

Autobus : 194, 194 bis et 194 barré

- Chirurgie Générale
- Chirurgie Osseuse
- Chirurgie Gynécologique
- O R L — Ophtalmologie

SERVICE D'URGENCE
AMBULANCE
JOUR ET NUIT

702-35-61 +

- Service de Réanimation
- Radiologie — Radiologie Vasculaire
- Neuroradiologie
- Electro-Encéphalographie
- Brochoscopie
- Kinésithérapie-Vertébrothérapie
- Balnéothérapie

- Neuro-Chirurgie
- Chirurgie Thoracique
- Chirurgie Vasculaire
- Chirurgie Abdominale et Pelvienne
- Urologie

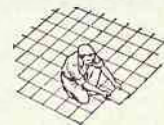
838

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE REVÊTEMENTS DE SOLS ET DE MURS

Agréée des grandes Administrations

s.a.r.l. VETTRAINO Frères

20, rue des Ecoles - 92 - SCEAUX — Téléphone : 350.45.19



Tapis - Carpettes - Moquettes
Plastiques - Parquets

1132

SERVICE DE GARDE

pharmaciens

Dimanche 22 juin :
Mlle WEBER 7, rue des Quatre-Chemins 702-16-12

Dimanche 29 juin :
M. VARIN 45, rue Houdan 702-00-91

3ème TRIMESTRE

Dimanche 6 juillet :
M. LEBLANC 51, rue de Bagneux 702 10-59

Dimanche 13 juillet :
M. MATHA 144 bis, Av. du GI-Leclerc 350 03-00

Lundi 14 juillet :
M. MATHA 144 bis, Av. du GI-Leclerc 350 03-00

Dimanche 20 juillet :
Mlle LACOUR 127, rue Houdan 702 00-76

Dimanche 27 juillet :
M. LAVERDET 104, rue Houdan 702 00-62

Dimanche 3 août :
M. MOUIEL 48, rue des Coudrais 702 40-44

Dimanche 10 août :
Mlle WEBER 7, rue des 4 Chemins 702 16-12

Vendredi 15 août :
M. VARIN 45, rue Houdan 702 00-91

Dimanche 17 août :
M. VARIN 45, rue Houdan 702 00-91

Dimanche 24 août :
M. LEBLANC 51, rue de Bagneux 702 10-59

Dimanche 31 août :
M. MATHA 144 bis, Av. du GI-Leclerc 350 03-00

Dimanche 7 septembre :
Mlle LACOUR 127, rue Houdan 702 00-76

Dimanche 14 septembre :
M. LAVERDET 104, rue Houdan 702 00-62

Dimanche 21 septembre :
M. MOUIEL 48, rue des Coudrais 702 40-44

Dimanche 28 septembre :
Mlle WEBER 7, rue des 4 Chemins 702 16-12

MASSAGES, REEDUCATION, GYMNASTIQUE MEDICALE
INFIRMERIE — PEDICURIE

Centre Médical de Rééducation Fonctionnelle

10, Bd de la République - FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : 350-24-65 et 350-61-05

1134

CLINIQUE DES VALLÉES

6, rue des Vallées - CHATENAY-MALABRY (Hauts-de-Seine)

Téléphone : 702-63-77

CONVENTION AVEC SECURITE SOCIALE ET MUTUELLES

Maternité - Gynécologie Chirurgie Gynécologique

- CHIRURGIE
- LABORATOIRE D'ANALYSES BIOLOGIQUES
- RADIOLOGIE
- KINESITHERAPIE

Métro : Ligne de Sceaux
Stations : Robinson-Sceaux

Autobus : 194 - 198

1136

DES SCEENS A L'HONNEUR



M. Pierre ABEILLÉ, promu au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur (décret du 10 juillet 1968).

M. Abeillé, né le 2 juillet 1913 à Oran (Algérie), est entré à l'Ecole Polytechnique en 1933. En 1940, commandant de batterie, il a participé à la campagne de Belgique au sein de la 15^e D.I.M. commandée par le général Juin. Croix de guerre 1939-1945.

M. Abeillé est aussi licencié en droit. Admis en 1949 dans le Corps de Contrôle de l'Administration de l'Armée, il a été nommé Contrôleur général en 1962.

M. Abeillé est scéen depuis 1959. Il habite 4 avenue du Président Roosevelt.

DÉCÈS

C'est avec émotion que les Scéens apprirent, le 10 mai, le décès de celui qui avait été pendant 14 ans le secrétaire général de la Mairie, M. Lenoir. D'une famille modeste de la Sarthe, entré très jeune dans l'administration municipale, il en avait gravi tous les échelons, à Vanves, puis à Maisons-Alfort, avant d'arriver à Sceaux, en 1945, comme secrétaire général. Il exerça ces fonctions avec beaucoup de compétence jusqu'en 1959, où fatigué par ce travail intensif, il partit à la retraite, à Montbizot, près de son pays natal. Il partageait ses loisirs entre le jardinage et la pêche qu'il aimait beaucoup. C'est à l'occasion d'une partie de pêche qu'il put, il n'y a pas longtemps, sauver un enfant qui, sans lui, se serait noyé dans la rivière. Une crise cardiaque vint le surprendre en pleine santé, et malgré tous les soins, l'emporter en quelques heures de grandes souffrances.

A Mme Lenoir, à ses enfants,

MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Promotion du 1er janvier 1969

Echelon ARGENT :

MM. BAGET Jean; BURG René; CHARPENTIER Jean; EVANNO Pierre; GANNE Charles; GOUGE Marcel; GRANDMOUGIN Henri; JOLY Michel; Mme JORDAN née PERAUD Eugénie; MM. QUIRIN Germain; ROBERT Jacques; ROBERT Jean; Mme ROCARD née BRULE Suzanne; Mlle ROHART Thérèse; M. VERGEOT Jean.

Echelon VERMEIL :

Mme BELLINI, née CUFFEZ Gabrielle; MM. BURG René; DE COTTIGNIES Paul; GRANDMOUGIN Henri; JUILLE Maurice; LE GUYADER Pierre; PLATEAU Lucien.

Echelon OR :

Mlle BEUNEL Odette; M. BURG René; Mme DEPREZ née ROBERT Philomène.

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 13 mai 1969

Ministère de l'Education Nationale :

— CHEVALIER —

Mlle Rose VECHOT, directrice du Lycée Marie-Curie, née le 26 février 1916 à Courtenat (Loiret)

Association des Anciens Combattants de Sceaux

Le Conseil d'administration s'est réuni le 2 février 1969 à 10 h 45 sous la présidence de E. Besnard.

L'ordre du jour comportait :

- compte rendu de l'Assemblée générale du 12 janvier 1969, de la fête des Rois et de l'élection de la Madelon 1969
 - renouvellement du bureau et questions diverses.
- Lecture est faite du procès-verbal de l'Assemblée générale adopté à l'unanimité.

Notre Trésorier général donne les résultats de la fête du 12 janvier et il ressort de son exposé que nous avons lieu de nous montrer satisfaits de l'ambiance qui y a régné.

Des remerciements et félicitations sont adressés au Trésorier pour son compte rendu.

Il est ensuite procédé à l'élection du Bureau qui se compose comme suit pour 1969 :

Président :

E. BESNARD

Vice-Présidents :

L. DASVID et R. MOLINET

Secrétaire général :

H. LEBOURGEOIS

Secrétaire adjoint :

P. RALITERA

Trésorier général : G. BRIZOU

Trésorier adjoint :

R. ROGER

Porte-drapeau : E. GUILLOIS

Porte-drapeau adjoint :

J. MARTIN

Commissaires aux comptes :

M. COMPTOUR, R. LESAGE,

J. VENGDU.

Questions diverses

Le Président lit les remerciements de la famille PERNOT pour l'hommage rendu à notre cher Camarade décédé.

Nouvelles adhésions de nos camarades GRASSIN, LEGALL et REMI à qui nous adressons la bienvenue.

Une demande de proposition pour la médaille fédérale avait été faite en faveur de notre Vice-Président honoraire Maurice MERY pour les services qu'il a rendus à notre Association.

Demande présentée par notre Président Besnard au Président Jouenne de l'U.F.R.P. lors de la réunion du 18 janvier 1969. Cette proposition ayant été acceptée, la médaille fut donnée à notre Président pour être envoyée à notre Camarade. Le Président Jouenne profita de cette occasion pour attribuer à notre cher Président la même décoration pour les services rendus à l'Union Fédérale. Elle lui fut remise lors de notre réunion de ce jour avec toutes les félicitations du Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 h 30

Le Secrétaire général
H. LEBOURGEOIS.

A V I S

DELIVRANCE DES PERMIS DE CHASSE

Campagne 1969-1970

La législation de droit commun étant applicable aux départements de la Région Parisienne, désormais, le permis de chasse est délivré ou prorogé par le Maire et non par le Préfet de Police.

En conséquence, les demandes pour la campagne 1969-1970 seront établies à partir du 1^{er} juin 1969 au Secrétariat de la Mairie sur des fiches mécanographiques prévues à cet effet.

Il est créé trois sortes de permis :

- un permis départemental : droits : 60 F
- un permis bidépartemental : droits : 90 F
- un permis général : droits : 200 F.

Les pièces à fournir sont les mêmes que précédemment à savoir :

- une attestation d'assurance
- 2 photographies d'identité
- pour les mineurs : l'autorisation des parents ou tuteur.

AU PARC DE SCEAUX,

LES GLAIEULS...

Les glaieuls vont bientôt fleurir au Parc de Sceaux. Connait-on l'origine de ce jardin du glaieul ? C'est une belle histoire, puisque ces glaieuls sont la récompense d'un acte de générosité. On se rappelle les grandes inondations après la rupture de digues en Hollande. Le personnel de la Préfecture de la Seine, sollicité comme chacun de manifester sa solidarité avec les sinistrés de Hollande, fut particulièrement généreux. En remerciement, la Hollande envoya des oignons de glaieuls. C'est ainsi que chaque année refléurit au Parc de Sceaux le jardin du glaieul.

SOCIETE MUTUALISTE DE SCEAUX
DITE DE St-JEAN-BAPTISTE 372-2

Siège social : Mairie de Sceaux

Réassurée à la Fédération Mutualiste Interdépartementale de la Région Parisienne, Paris, 24, rue St-Victor (5^e Arrt)

L'assemblée générale tenue le 16 mars 1969, salle de l'ancienne Mairie, à 10 heures, sous la présidence de Louis RAINNEAU.

Il excuse les sociétaires empêchés ou souffrants ; souhaite la bienvenue aux membres présents.

Notre cher président donne lecture du

S C E A U X I N F O R M A T I O N S

COLONIES DE VACANCES

SPECIALISEES

Il existe, pour les jeunes handicapés, un certain nombre de camps et colonies de vacances (infirmes mentaux, épileptiques, cardiaques, sourds muets, aveugles, paralysés, diabétiques, énurétiques etc...)

Renseignements auprès des assistantes sociales ou des associations spécialisées (à Sceaux, Association de Parents d'enfants inadaptés, 86, rue du Lycée — qui peut mettre aussi en contact avec d'autres groupements).

DEMANDE DE LOCATION

Maître-nageur de la Piscine des Blagis, célibataire, recherche logement à SCEAUX ou BOURG-la-REINE, éventuellement une chambre en sous-location.

Transmettre offres à la Mairie de SCEAUX qui fera suivre.

compte-rendu moral qui est adopté à l'unanimité. Compte-rendu financier par le trésorier Besnard, notre situation est saine et pas de retard dans les règlements.

Avant l'assemblée générale, conformément à l'article 21 des statuts, les Contrôleurs ont examiné les comptes et donné leur quitus.

Article 12. — Les sociétaires renouvellent leur confiance à leur cher et dévoué président Louis Raigneau.

Article 11. — Sont élus Administrateurs : Mmes Geneviève MOUROUVIN, Marguerite PIERRE ; MM. Robert BOUTRELLE, Jean GUET et Léon DELAGE.

CONSULTATIONS JURIDIQUES
GRATUITES

à la Mairie, chaque mois,
le deuxième vendredi de 18 à 20 h
le dernier mardi de 9 à 11 h.

Ces consultations sont assurées par Maître Marie-Thérèse CIEUTAT de CRECY, Docteur en Droit, Avocat à la Cour.

ASSOCIATION DE PARENTS ET AMIS
D'ENFANTS INADAPTES

Entraide. — L'Association fait appel à tous ceux qui pourraient proposer ou signaler des emplois susceptibles d'être offerts à des handicapés mentaux, postes de travail simple, sans responsabilité directe importante, que des handicapés mentaux peuvent tenir avec une grande conscience et régularité.

L'Association fait appel aussi aux jeunes qui pourraient avoir auprès d'infirmes mentaux, grands adolescents et jeunes adultes, un rôle de parrainage amical A.P.E.I. de Sceaux.

Présidente : Mme CHRISTOL, 86, rue du Lycée.

Secrétaire : Mme CABANA, 23, allée de Trévise.

COURS DE PUERICULTURE

Des cours de Puériculture avec projection de films vont être mis à la disposition des jeunes mamans les lundis matin à partir de 9 heures au CENTRE P.M.I. 2 4bis, rue des Ecoles.

Les cours sont assurés par une éducatrice spécialisée de la caisse centrale de Sécurité Sociale.

La 1^{ère} séance aura lieu le **lundi 2 juin à 9 heures.**

Toutes les mamans intéressées seront les bienvenues.

L'assemblée générale vote l'augmentation des cotisations, et renouvelle les pouvoirs aux Contrôleurs Robert BELLOMET, Pierre FESTAL et André ROBICHON.

Une conférence fut faite par notre Vice-Président Robert Boutrelle sur la Mutualité et ses améliorations.

Séance levée à 11 h 15.

Le Conseil réuni après l'assemblée, a élu le bureau pour 1969.

Président : Louis Raigneau ; vice-présidents : Robert Boutrelle, Roger Guet ; secrétaire générale : Mme Emilienne Bioret, adjoint : Lionel Confaix ; trésorier : Emmanuel Besnard, adjoint : Jean Guet.

FLEURS • PLANTES VERTES
• PLANTS DE FLEURS

Horticultrice **THERESE** Fleuriste

14, Sentier de la Tour
92 - SCEAUX — Tél. : 350-45-03

Fermé le Dimanche - Ouvert le Lundi

831

PEINTURE — PAPIERS PEINTS
REVETEMENTS DE SOL
la glace, le verre, dans toutes ses applications
MIROITERIE - VITRERIE

PERADOTTO Frères

112, avenue de la Division-Leclerc
92 - CHATENAY-MALABRY

Téléphone : 702-99-13 - 702-83-39

Entreprise agréée des Manufactures Boussois, St-Gobain

834

Autocars R. SUZANNE

Autocars de luxe de 18 à 60 personnes

Location pour mariages
Excursions - Voyages
Déplacements sportifs
Transport de personnel

44, rue d'Ivry à VITRY-s/Seine
Près de la gare de Vitry-S/Seine

Téléphone : 672-40-74 et 672-79-44

1133

Maison de l'Assomption

CHIRURGIE GENERALE
ET UROLOGIE

24, Av. Victor-Hugo - BOURG-la-REINE

Tél. : ROB 07-99 - FLO 18-40

Conventionnée
Sécurité Sociale et S.N.C.F.

1071

CLINIQUE DE L'HAY-LES-ROSES

Chirurgie générale et spéciali-
sée. Orthopédie. Accouche-
ment. Gynécologie. Radiologie.
Rééducation fonctionnelle

15, rue des Tournelles
94 - L'Hay-les-Roses
Tél. : 702-85-50

820

AIR CHAUD CHAUFFAGE CENTRAL MAZOUT
Couverture - Plomberie - Appareils sanitaires

Entreprise Y. BEURDOUCHE

73, rue Boucicaut - (92) FONTENAY-aux-ROSES
Téléphone : 702-11-74

1131

OPTIQUE • PHOTO

R. BONOT

Agréé par la Sécurité Sociale
86, rue Houdan - (92) - SCEAUX — Tél. 702-16-26

000

ENTREPRISE D'ELAGAGES DE PARCS ET JARDINS

Abattage et arrachage mécaniques

ROBERT ANDREOLI

38, rue des Aulnes - 92 - SCEAUX
Tél. : 702-96-47 et 41-15

041

Centre Sceen des Amitiés Sociales

Que le Président du C.S.A.I. ne nous en veuille pas de le démentir, mais nous ne sommes pas d'accord avec lui lorsqu'il déclare, comme lors de la récente Assemblée Générale du C.S.A.I. « qu'une Assemblée est, par définition, fastidieuse ». En effet, tous les participants ont éprouvé un sentiment contraire. Ils ont non seulement entendu un passionnant compte-rendu d'activités, mais aussi effectué un voyage « en images » au Japon où M. et M^{me} LASNE surent les guider avec talent.

« Ayez de la bonne humeur, l'idée c'est la semence : le travail la fait lever, mais la bonne humeur c'est le soleil qui la fait mûrir » écrivait dans ses propos le célèbre O.L. Barenton, confiseur, immortalisé par Auguste Detœuf. Cette réflexion s'applique à merveille à l'atmosphère dans laquelle évolue le C.S.A.I.

Nous n'avons pas assez de place ici pour relater en détail les multiples activités du C.S.A.I. et le lecteur voudra bien nous en excuser. Nous nous bornerons à rappeler les principales depuis l'Assemblée Générale de fin mars 1968 : participation et aide au séjour à Sceaux, successivement, des Scouts de Brühl (notre ville jumelle), de 25 jeunes Alle-

mands de la presse de Hesse, de l'Ecole de danse de Mme Chrostek ; et au mois d'octobre visite de 45 Brüh'ois accueillis par des familles de Sceaux.

Dans le sens France-Allemagne, soulignons le séjour en Allemagne des footballeurs de l'Union Sportive Bourg-la-Reine-Sceaux et le voyage effectué par une délégation de Scéens à l'occasion du Carnaval en réponse à une invitation de la ville.

Bien entendu les divers cours de langues (allemand et anglais) qui représentent une activité importante du C.S.A.I. n'ont pas été, bien au contraire, négligés. Les chiffres sont là : pour l'année scolaire 68-69 ces cours sont suivis par 109 personnes contre 63 en 67-68.

1969 est une année riche de travail et de promesses pour le C.S.A.I. Elle verra s'intensifier les échanges non seulement avec Brühl mais aussi avec la deuxième ville à devenir jumelle de Sceaux : la cité anglaise de ROYAL LEAMINGTON SPA dont les notabilités municipales nous ont rendu récemment visite.

Avec des membres dont le nombre ne cesse d'augmenter chaque année, le C.S.A.I. est aujourd'hui un des foyers les plus actifs de Sceaux. Ses dirigeants

souhaitent qu'en plus grand nombre encore les Scéens apportent au C.S.A.I. leur adhésion. Ils peuvent obtenir tous les renseignements à ce sujet au siège de l'Association : 9, rue du Docteur Berger - Sceaux (702 29-50).

Indiquons enfin que le C.S.A.I. est régi par un Conseil d'Administration, présidé par M. Jacques STEVERLYNCK, et dont les membres sont :

M. Jacques BAUDET, vice-président
Mlle Thérèse PILA, secrétaire
Mme Suzy DEILLER, trésorière
Mme Jeanne BEAUGRAND
M. André BOSTSARRON
M. Jean CARNOY
M. Jean CHEVRIER
M. Henri COIPEL
M. Georges GIRAUDOT
M. Daniel GRAMET
Mme Marcelle GULDNER
M. Marcel LESCURE
M. Michel LOGAN
M. Dominique MAGNANT
M. Michel PERRIN
M. Bruno PHILIPPE
M. Armand PIROUE
M^{me} Jeannine QUITO
M. Raymond RAIGNEAU
M. Lucien VAN BELLE

U.N.A.F.A.M.

Union des Familles de Malades Mentaux et de leurs Associations (reconnue d'utilité publique)

**Siège social : 11, rue Tronchet, Paris-8^e
Tél. : ANJ 07-60 - CCP Paris 20-464-05**

CE QU'EST L'U.N.A.F.A.M.

C'est une Association qui a été créée le 4 août 1963 et qui groupe des parents et amis de malades mentaux.

L'UNAFAM compte actuellement 28 sections en province et 5 dans la région parisienne (où s'organise actuellement la section des Yvelines), toutes bien structurées, section des Hauts-de-Seine. Permanences : Mairie de Bourg-la-Reine (Bibliothèque) 1^{er} mardi du mois de 9 à 11 h. — Sceaux, 95, rue Houdan, 1^{er} vendredi de 14 à 16 h.

SES BUTS

ALERTER l'opinion et les pouvoirs publics, sur toutes les questions concernant la maladie mentale qui frappe tous les milieux. Prendre contact avec le corps médical et tous les organismes officiels.

PROMOUVOIR la création de foyers protégés, de centres de post-cure, d'ateliers d'aide par le travail et d'établissements susceptibles de recueillir des malades mentaux stabilisés.

ASSURER l'avenir de nos malades devenus orphelins.

VENIR EN AIDE sur le plan moral aux familles éprouvées et désorientées.

SES REALISATIONS

En union avec les autres associations, nous avons obtenu :

- la réalisation de l'assurance volontaire pour tous les malades,
- la mise à la disposition des familles, d'une assurance-survie,
- une assurance accidents et responsabilité civile dont l'importance s'est confirmée à la suite de la Loi sur les incapables majeurs,
- un Service Social avec une Assistante Sociale spécialisée et un médecin, conseiller psychologique, qui reçoivent les familles sur rendez-vous au siège de l'Association,
- la promotion, sur l'initiative des sections départementales de l'UNAFAM des organismes de post-cure et de réadaptation pour malades mentaux.

SES PROJETS EN COURS

Réaliser une Résidence en faveur des stabilisés malades mentaux, ne pouvant vivre dans leur famille.

Nous pensons pouvoir y adjoindre des ateliers d'aide par le travail.

Les personnes âgées de plus de 65 ans dont le revenu n'excède pas le plafond fixé pour donner droit à l'allocation supplémentaire du fonds de solidarité ne paieront plus les 100 F de redevance annuelle à l'ORTF.

« LA FETE DES MERES »

Malgré le temps pluvieux qui avait imposé aux organisateurs de transférer les installations à l'école des filles, c'est dans une ambiance joyeuse qu'a eu lieu la fête des mères.

Jeunes et moins jeunes ont rivalisé d'entrain et de talent pour que cette manifestation soit particulièrement réussie. Un grand bravo pour les organisateurs et tous ceux qui apportèrent leur concours.



Ont été particulièrement honorées à cette occasion, les mères de famille suivantes :

Mme Hamdani, 7, rue Marc-Sangier (médaille d'or)

Mme Le Tallec, 140, Av. du Gl-Leclerc (médaille de bronze)

Mme Crisan, 10 bis, rue Mozart (médaille de bronze)

Mme Cerutti, 50, rue des Clos St-Marcel (médaille de bronze).

Colonies de Vacances

Les effectifs marquent une nette progression par rapport à ceux des années antérieures :

MANSIGNE :

— 110 enfants en juillet et 82 en août

Colonie de mer de SAINT-SERVAN

— 20 enfants à chacun des séjours de juillet et août

Colonie de PELVOUX

— 52 enfants tant à Noël qu'à Pâques

Nous avons depuis longtemps atteint l'effectif de colons que les places disponibles permettent d'accueillir.

Il nous reste à résoudre le problème des adolescents. Nous avons tenté à plusieurs reprises d'organiser des séjours qui leur soient réservés mais nos projets n'ont pu se réaliser, faute d'inscriptions assez nombreuses. De nouveaux besoins cependant semblent se manifester : nous serions reconnaissants aux parents de nous en faire part de façon précise.

MARIAGES

Jean DANIS et Donatienne COULANGE
Jean-Alain REYDELLET et Carla PRATI.
Hubert GUEDJ et Claudine CHETRIT.
Alain PERRET et Marie-Jeanne JARRY.
Bernard MARTINEZ et Françoise BLACHON.

Roland DACHET et Christiane VERDET.
Gérard GUILLET et Marie HOREAU.
João PEREIRA et Helena DA ASCEN-
ÇAO ALVES AFONSO.

Raymond SERRANO et Denise DI DIO.
Gérald LEPAGE et Isabelle DURAND.
Maurice LE NEVE et Josiane MARTINEZ
Alain PAGES et France BELLEC.

Jean-Luc COMBALUZIER et Paula
PAOLI.

Freddy GUILLIER et Michèle PETIT.
Claude DAMEROSE et Louise RENAUD.
Raymond LAURENT et Héliette CHA-
LON.

Claude DUPONT et Marie-Hélène LAU-
DEREAU.

Simon TAIEB et Patricia FOLLEAU.

Jean ORDINAIRE et Marie-France BER-
NARD.

Marcel MY et Marie-Paule LE COUSIN.

Jean CUENOT et Clémence MARIE.

Alain PARENT et Annie CLAUX.

Charles FONTAINE et Marie-Claire
LEBON.

E T A T C I V I L

NAISSANCES


Stéphane LURATI, Hélène TRIPIER,
Vadim FELDZER, Corinne HERVE, Jean-
Marie VILDY, Florence GAUTHEY, Jean-
François ETHEVE, Isabelle GUIBERT,
Jean OURADOU, Nicolas MIRROIR,
Alain THIBAUDET, Chrystèle MARTIN,
Bruno BONNARD, Arnaud BARRAL, Isa-
belle PASTISSON, Bénédicte VINCENT,
Frédéric LICOIS, Anne SANCHEZ, Yan-
nick GUILLERM, Catherine RUFFEL,
Franck ROBIN, Isabelle MARQUES,
Laurence BESEME, Caroline SCHUPP,
Thierry ROTARD, Gaetan DES RIEUX de
la VILLOUBERT, Sandrine DETIENNE,
Xavier PARMENTIER, Hélène TAUVENT,
Marc BRAUDEL, Jean-Daniel ROCHE,
Sylvie ARBOGAST, Alexis DE GENDRE,
Nelly DUNOUF, Frédéric CHASTAGNER
Ludovic LEUX Pascal BETESTA, Isabelle
CHABANNON, Brice DELARUELLE, San-
drine ROBIN.

DECES

Marie TANIQUO veuve ROMIEU ; Blan-
che CHEVAILLER, Berthe BILLON veu-
ve HERREWYN, Louise GANIER épouse
DECOUSSET, Marguerite LAVALETTE
veuve MONTES, Marcel TRAHAY, Gerrit
KOUWENAAR, Céline BOISQUILLON
veuve LACROIX, Amélie DAMAY veuve
HOYON, Germaine LEGERON veuve
MODÉ, Roger GRELLIER, Antonine DU-
MAS veuve PEYTHIEU, Mario MANGI-
LI, Marius MERCIER, Marie BRAULT
veuve GARDELLE, Jeanne CESARINI
veuve ASTOLFI, Eugénie LE GUELLEC
veuve LE GRALL, Maria HASSON veu-
ve CHARHON, Marius LAUNAY, Louis
LEBEAUX, Marie LACASSAIGNE épou-
se BOUCHER

Marie PARIS, Denise ARGAUD épouse
BOIZANTÉ, Guy JOSSEAUME, Marie-
Marguerite DROUET veuve DUPREY,
Amédée GILLARD, Yvette RETIERE épou-
se CHEVALIER, Germaine COGNARD
veuve POPESCU, Marie BLANCHARD
veuve LAPASQUE, Jules LULLIEN, Ma-
rie BIZARY épouse PATRIX.

Création de Modèles - Transformation - Réparation
(Garde pendant l'été)

FOURREUR
MAITRE ARTISAN  **L. ANDRE**
4, avenue de Robinson - Tél. 702-10-18
CHATENAY-MALABRY

1128

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE
SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, Av. A-Briand - 92 - ANTONY
Tél. : 237-12-61 et 237-66-43
Outillages - Peintures - Papiers peints, plastiques, muraux

1073

POMPES FUNEBRES GENERALES

Société Anonyme au Capital libéré de 57.600.000 F
Fondée en 1848
66, boul. Richard-Lenoir, PARIS (11^e) - 805-08-90

Concessionnaire du Service de la Ville de Sceaux

BUREAU OFFICIEL : 71, rue Houdan - Téléphone : 702-03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux et aux Organismes Mutualistes

1126

**JEUNES
GENS**

COURS FLORIAN

**JEUNES
FILLES**

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

DU JARDIN D'ENFANTS AUX BACCALAUREATS (Toutes les séries)

PREPARATION SPECIALE POUR L'ENTREE A L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES, A H.E.C. (jeunes filles), etc.

- Une équipe dynamique de professeurs à l'expérience pédagogique éprouvée.
- Classes à effectif réduit.
- Groupes de « rattrapage ».
- LABORATOIRES MODERNES
- Cours.
- Etudes et activités sportives ou dirigées.
- Externat et demi-pension.
- STADE PARTICULIER.

46-60, RUE DU LYCEE — SCEAUX — FLO. 31-07 et ROB. 89-76

LABORATOIRE DE LANGUES VIVANTES

107

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LA BANQUE A VOTRE SERVICE PARTOUT EN FRANCE

AGENCE A SCEAUX : 53, RUE HOUDAN — Tél. : 350-57-65

BUREAUX à :

BOURG-la-REINE, 6, rue René Rœckel — Tél. 702-66-60

ANTONY, 1, Av. Aristide-Briand — Tél. 237-00-20

CHATENAY MALABRY, 71, rue Jean-Longuet —
Tél. 350-79-00

FONTENAY-aux-ROSES, 64, rue Boucicaut —

Tél. : 660-26-22

FRESNES, 4, place Pierre-Curie — Tél. : 237-00-20

1074

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS

S.T.S. Sud Transport Service
55, rue Pasteur - SCEAUX

Tél. : 702-36-74 - 350-60-70

LOCATION AVEC CHAUFFEUR TOUS VEHICULES

910



KADETT ● OLYMPIA
REKORD ● COMMODORE
KAPITAN ● ADMIRAL ● DIPLOMAT

OPEL

Ets F. LOISEAU & Cie

CONCESSIONNAIRES

118, rue Houdan

92 - SCEAUX — 702-72-50

912

pour mieux vous servir

OUVERT

MULTI-sceaux

tous vos achats de tous les jours

**du LUNDI
au SAMEDI**

textile



9 h — 12 h 15
14 h 30 — 19 h 15

bazar



ménage



OUVERT LE LUNDI

alimentation

libre service



**GARE DE ROBINSON
153, RUE HOUDAN
ROB. 65-30**

CENTRE MUNICIPAL DES LOISIRS

Activités du Jeudi

La Caisse des Écoles de la Ville de Sceaux offre, tous les jeudis, aux enfants de 6 à 14 ans domiciliés à Sceaux, la possibilité de s'adonner à des activités sportives et éducatives.

ACTIVITÉS PAYANTES

DESSIN

3 cours : de 9 h. à 10 h. 30
de 11 h. à 12 h. 30
et le mercredi de 16 h. 30 à 18 h.

Prix : 30 F. par trimestre.

DANSE

2 cours : de 10 h. à 11 h.
de 11 h. à 12 h.

Prix : 30 F. par trimestre.

ACTIVITÉS ENTIÈREMENT GRATUITES

SPORT

NATATION de 8 h. à 9 h. à la piscine des Blagis, leçons de natation, brevets.
HAND-BALL } de 9 h. 30 à 11 h. 30, entraînement pour les enfants de 10 à 14 ans.
FOOT-BALL }
BASKET-BALL } de 13 h. 30 à 17 h. 30 } matches pour les enfants de 10 à 14 ans,
ATHLÉTISME } initiation pour les enfants de 9 à 10 ans.

TRAVAUX MANUELS de 13 h. 30 à 17 h. 30 pour les enfants de 6 à 14 ans.

Rotin, couture, peinture sur verre, atelier de tricot, rabane, filiforme, montage corbeilles plastiques, rafia.

PROMENADES

Parc ; sorties en car ayant un but de caractère éducatif.

TÉLÉVISION-FILMS

en cas de temps pluvieux.

Centre Aéré

Pendant les vacances de la Toussaint, de Noël, de Février, de Pâques et au début du mois de Septembre, tous les jours (sauf dimanches et jours fériés) de 9 h. à 17 h. 30.

Ce service adopte les structures du Centre Municipal de Loisirs.

Pour tous renseignements, s'adresser :

— à la Mairie ;

— ou, les jeudis et jours de fonctionnement du Centre Aéré, à M^{me} Ravaux, 95, rue Houdan à Sceaux.